

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an 0 mois 3 mois 1 mois

SWITSE, franco domicile 26.— 13.50 7.70 2.60

ETHANGLIK: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port, pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera intéressés.

210^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1788

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19 l. e. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces - locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 200 c., locaux 200 c.

Pour des annonces de provenance extra-cantonale; Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lancy et «incorporées dans toute la Suisse».

L'ACTUALITÉ

Le vrai visage de la Fédération syndicale mondiale

La décision des représentants britanniques au conseil exécutif de la Fédération syndicale mondiale de recommander à la prochaine réunion de ce conseil la dissolution pure et simple de cet organisme n'aura sans doute guère surpris les vrais syndicalistes.

Depuis l'après-guerre, en effet, la Fédération syndicale mondiale avait adopté une attitude qui ne laissait plus aucun doute sur les intentions politiques de ses dirigeants. Ceux-ci obéissaient en effet au doigt et à l'aile aux ordres du Kominform lequel, bien entendu, ne fait qu'appliquer les directives du Kremlin.

Grâce à un habile moyautage, la F.S.M. était ainsi devenue peu à peu un instrument aux mains des communistes qui, sous le couvert du syndicalisme, se livraient à des manœuvres politiques dont l'objectif final n'est autre, on s'en doute, que l'instauration de régimes dits de « démocratie populaire ».

Ce n'est en fait que lorsque le plan Marshall est entré en vigueur que la Fédération syndicale mondiale a découvert son vrai visage. C'est elle qui a été placée à la pointe du combat contre le programme de redressement économique de l'Europe.

Partout où elle exerce encore une influence, elle a déclenché des grèves - générales ou partielles - afin de paralyser l'économie des pays qui ont accepté l'aide américaine.

Le conflit des charbonnages français semble avoir été la goutte qui a fait déborder le vase chez les syndicalistes d'outre-Manche. Ceux-ci ont dénoncé, dans un communiqué, l'influence néfaste du parti communiste dans ce conflit industriel qui, depuis longtemps, a dépassé le cadre d'un mouvement revendicatif.

L'Union des syndicats britanniques, en rompant ainsi les ponts avec la F.S.M., est pour ainsi dire certaine d'être appuyée par les puissants syndicats américains. En France, la C.G.T. - Force ouvrière et les syndicats chrétiens seront à coup sûr soulagés de voir leurs camarades anglais s'opposer résolument à toute ingérence politique dans les questions syndicales.

Quant à l'Union syndicale suisse, elle n'entretient avec la F.S.M. que de lointains rapports et la décision des Britanniques sera sans doute approuvée par la grande majorité des travailleurs pour qui les questions d'ordre professionnel sont les seules préoccupations.

Quand on sait que le droit de grève n'a jamais été reconnu dans les Etats placés derrière le rideau de fer, la duplicité de la Fédération syndicale mondiale n'est plus à démontrer.

J.-F. P.

Un Suisse reçoit le prix Nobel de médecine

STOCKHOLM, 28 (A.T.S.) - L'agence suédoise T.T. annonce que le prix Nobel de médecine a été décerné au docteur Paul Müller de Bâle, en reconnaissance de ses mérites dans la création de l'insecticide D.D.T.

UN NOUVEAU CITOYEN DU MONDE A GENÈVE

Un journaliste d'origine grecque veut alerter l'opinion publique sur son sort en s'installant sur le territoire du palais des nations!

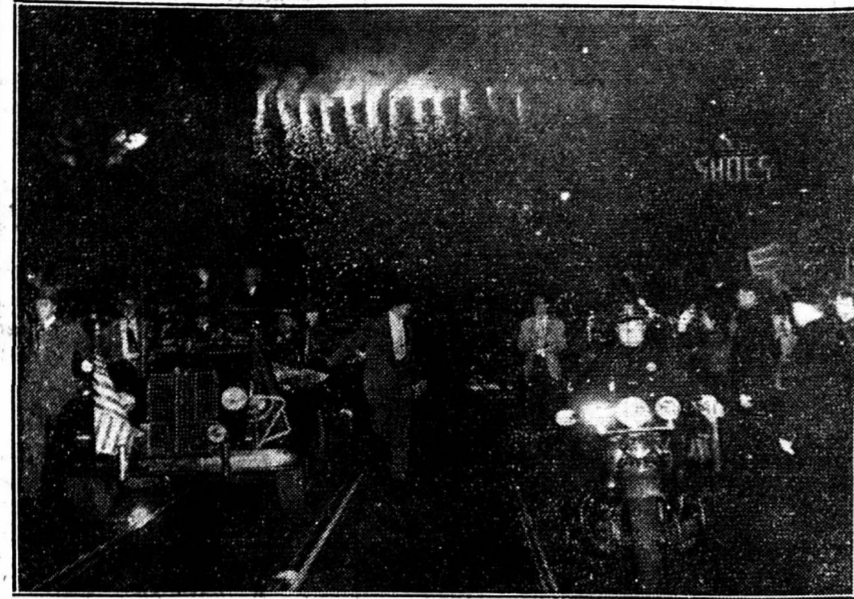
GENÈVE, 28. - Un citoyen d'origine grecque, protégé de l'Organisation internationale pour les réfugiés et séjournant actuellement dans un hôtel de Genève, annonce qu'il se rendra aujourd'hui 29 octobre dans le territoire international du Palais des Nations.

Il s'agit d'un journaliste du nom d'Henry Polydefkis qui, marié à une Française et ayant habité la France depuis près de 27 ans, a été conduit le 22 septembre dernier de France en Autriche.

A Vienne, la commission de contrôle international fut saisie de son cas et il fut contraint de se placer sous la protection de la police internationale et de se réfugier dans la zone internationale de cette ville. Le 18 octobre, il quittait Vienne par ses propres moyens et de Buchs gagna Genève dans l'espoir de bénéficier de l'aide et de la protection de l'Organisation internationale pour les réfugiés, qui a son siège dans cette ville. Les autorités helvétiques lui refusèrent une prolongation de séjour.

C'est la raison, dit-il, pour laquelle il se voit contraint de se rendre dans le territoire international du Palais des Nations. Il ajoute qu'en alertant l'opinion publique sur son propre cas, il espère servir la cause de milliers d'autres réfugiés refoulés de tous côtés et demande pour sa femme et lui-même un droit d'asile dans un pays où il

La campagne électorale du président Truman



Pendant sa campagne électorale, le président Truman se déplace en automobile escorté par des agents de police à moto. Mme Truman accompagne quelquefois son mari dans sa propre voiture. Un soir de cette semaine, son auto prit feu quelques instants après que cette photographie fut prise, à Newark, dans l'Etat de New-York. Mme Truman a été légèrement brûlée.

Une fâcheuse décision de l'Office des changes de Paris

Suppression des devises pour les touristes français se rendant en Suisse

PARIS, 28 (A.F.P.) - Depuis mardi matin, pour une période indéterminée et par décision de l'Office des changes, il n'est plus délivré de devises pour les touristes se rendant en Espagne ou en Suisse.

Précédemment, les attributions s'élevaient à 150 fr. suisses par an pour les touristes à destination de la Confédération. Elles étaient de 1000 pesetas pour les touristes restant en Espagne et de 400 pour ceux qui n'effectuaient qu'un voyage de transit.

Aucune modification de régime n'intervient pour les voyageurs en possession d'une attestation délivrée par la Chambre de commerce ou le Centre national du commerce extérieur.

Par ailleurs, l'Office des changes et les banques agréées continuent à délivrer des devises, « touristes » pour certains pays ayant souscrit des accords particuliers à cet effet. C'est ainsi qu'il est encore possible d'acheter quinze livres par an pour aller en Grande-Bretagne, 400 florins pour la Hollande, et 50 dollars enfin pour les touristes désireux de franchir l'Atlantique à destination des Etats-Unis.

Des mesures restrictives analogues à celles qui viennent d'être prises envers la Suisse et l'Espagne existaient déjà depuis 18 mois pour les voyages privés à destination de la Belgique et, depuis trois semaines, pour les voyages à destination de l'Italie.

Vive surprise dans les milieux suisses de Paris

Notre correspondant de Paris nous téléphone : La suppression des attributions de devises aux touristes français se rendant sur le territoire de la Confédération a provoqué une vive surprise dans les milieux suisses de Paris. D'après certains renseignements

de source généralement bien informée, il semble que la décision du gouvernement français ait été notifiée au cours de la soirée de mercredi, c'est-à-dire quelques heures à peine avant qu'elle soit mise en application à l'Office des changes et dans les banques agréées.

On la considère, toujours d'après les mêmes sources, comme une « mesure unilatérale » prise sans tenir compte des accords de paiements franco-suisses qui prévoient le principe d'une attribution de devises au titre des échanges touristiques.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Le calme règne dans les mines françaises

dont les puits sont dégagés sans incident par la troupe

LENS, 28 (A.F.P.) - Dans les mines du Nord, les opérations de dégagement des fosses continuent. A Carvin, quelques mouvements de défense sans grande importance ont eu lieu de la part des grévistes, mais l'ordre a été rapidement rétabli. Sept arrestations ont toutefois été opérées. Les opérations de dégagement de deux fosses à Meurchin ont eu lieu sans incident.

Les ateliers centraux des mines de Lens à Wingles ont été dégagés sans difficultés.

A la centrale électrique de Vendin-le-Vieil, les travaux en route se poursuivent rapidement.

(Lire la suite en dernières dépêches.)



Pour empêcher l'arrivée des forces de police, des grévistes de Saint-Etienne ont semé des clous sur les pavés de la chaussée.

DANS UNE INTERVIEW ACCORDÉE A LA « PRAVDA »

M. Staline accuse les Anglo-Saxons de pratiquer une politique d'agression

Le maître du Kremlin affirme que Londres et Washington torpillent toute possibilité d'entente avec l'Union soviétique !

MOSCOU, 28 (A.F.P.) - M. Staline a accordé à la « Pravda » une importante interview à propos de la question de Berlin et des débats qui viennent de se dérouler au Conseil de sécurité. Cette interview, communiquée ensuite à tous les correspondants de presse accrédités auprès du ministère des affaires étrangères de l'U.R.S.S., comprend les questions et réponses suivantes :

Le problème de Berlin

1. Que pensez-vous du résultat de la discussion au Conseil de sécurité de la question de Berlin, ainsi que de la conduite des représentants anglais, français et américains dans cette affaire ?

- Je les considère comme une manifestation de la nature agressive de la politique des milieux dirigeants français, anglais et américains.

2. Est-il vrai qu'au mois d'août de cette année on était arrivé à un accord entre les quatre puissances sur la question de Berlin ?

- C'est vrai. On sait que le 30 août dernier un accord avait été réalisé à Moscou entre les représentants de l'U.R.S.S., des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France en vue de prendre des mesures simultanées pour lever les restrictions apportées aux transports, d'une part, et introduire à Berlin le mark de la zone soviétique comme monnaie unique, de l'autre. Cet accord ne portait pas atteinte au prestige de quiconque. Il tenait compte des intérêts des parties et garantissait la possibilité d'une collaboration ultérieure. Mais les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ont désavoué leurs représentants à Moscou et déclaré cet accord comme non-existant, c'est-à-dire qu'ils l'ont violé en décidant de remettre la question au Conseil de sécurité, où les Anglo-Américains disposent d'une majorité assurée.

3. Est-il vrai que, récemment, au cours des pourparlers non-officiels, lors de la discussion à Paris de cette question, on était arrivé une fois encore à un accord au sujet de la situation à Berlin, avant même que cette question ait été votée au Conseil de sécurité ?

- C'est vrai. Le représentant de l'Argentine, M. Bramuglia, qui, en même temps, était à la présidence du Conseil de sécurité et qui, au nom des autres puissances intéressées, poursuivait des négociations non-officielles avec le camarade Vichinsky, avait en effet entre ses mains un projet concerté en vue de la solution de la question relative à la situation à Berlin, mais les représentants des Etats-Unis, et de la Grande-Bretagne ont de nouveau refusé de reconnaître l'existence de cet accord.

La politique d'« agression » des Occidentaux

4. Ne pourrait-on pas en expliquer les raisons ?

Cela s'explique par le fait que les inspirateurs de la politique d'agression des Etats-Unis et de l'Angleterre n'ont aucun intérêt à conclure un accord avec l'Union soviétique où à s'en assurer la collaboration. Ne voulant ni accord, ni collaboration, ils se contentent de « confectionner ». Ainsi, ils ne font que torpiller toute possibilité d'entente pour en rejeter ensuite la faute sur le gouvernement de l'U.R.S.S. et proclamer que toute collaboration avec cette dernière est impossible.

Les incitateurs à la guerre qui déclenchent un nouveau conflit ont peur plus que de toutes autres choses d'un accord

ou d'une collaboration avec l'U.R.S.S., car une telle politique envers notre pays saperait leur position et rendrait sans objet leur politique d'agression.

C'est pourquoi ils ont échoué aux accords déjà réalisés et lorsque les représentants de ces gouvernements remettent la question de Berlin au Conseil de sécurité, ils ne font que violer la charte de l'Organisation des Nations Unies. Au Conseil de sécurité, ils disposent d'une majorité assurée devant laquelle ils peuvent « prouver » tout ce qu'ils veulent. Le but de tout cela, c'est de démontrer l'impossibilité d'une collaboration avec l'U.R.S.S. et la nécessité d'une nouvelle guerre et préparer ainsi les conditions nécessaires à celle-ci. La politique actuelle des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne est bien une politique d'agression.

L'attitude des « neutres »

5. Et que pensez-vous de l'attitude des représentants des « six » au Conseil de sécurité : la Chine, le Canada, la Belgique, l'Argentine, la Colombie et la Syrie ?

Evidemment, ces messieurs appuient la politique d'agression, la politique de déclenchement de guerre.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Reconnus coupables d'encouragement au meurtre

Deux maréchaux allemands et neuf généraux condamnés par la cour de justice américaine à Nuremberg à des peines d'emprisonnement

NUREMBERG, 28 (Reuter). - Les peines suivantes ont été infligées jeudi soir, par la Cour de justice américaine de Nuremberg, aux généraux d'Hitler qui commandèrent les troupes allemandes dans la seconde guerre mondiale :

Maréchal von Kuechler, commandant d'un groupe d'armée en France et en Russie, à 20 ans de prison.

Maréchal von Leeb, commandant du groupe d'armée nord en Russie, qui fit le siège de Leningrad, 3 ans de prison.

Général Hermann Hoth, commandant de la 4^{me} armée blindée allemande lors de l'invasion de la Pologne et des Pays-Bas, 15 ans de prison.

Général Hans von Salmuth, chef d'état-major général du groupe d'armée allemande de l'ouest, 20 ans de prison.

Général Karl von Roques, commandant d'une armée allemande au Caucase, 20 ans de prison.

Général Karl von Hollith, commandant d'une armée allemande dans le sud de la Russie, 5 ans de prison.

Général Ghermann Reinecke, chef du service des prisonniers de guerre, emprisonnement à perpétuité.

Général Walter Warlimont, chef d'état-major, général adjoint et auteur des ordres criminels de meurtres en masse, emprisonnement à perpétuité.

Général Otto Weichler, commandant d'un groupe d'armée dans le sud de la Russie, 8 ans de prison.

Général Rudolf Lehmann, grand juge de la Wehrmacht, 7 ans de prison.

Deux acquittements

Deux des inculpés, le maréchal Sperrle, et l'amiral Otto von Schniewind ont été acquittés et remis en liberté sur le champ.

La cour a annoncé que la prison préventive sera déduite de la peine, cela signifie que le maréchal von Leeb sera immédiatement remis en liberté. Le jugement a été rendu dans la même salle où furent condamnés les principaux criminels nazis.

Tous les officiers ont accueilli leur jugement dans le plus grand calme.

Les huit généraux ont été reconnus coupables : 1. d'incitation, d'encouragement au meurtre et au traitement brutal d'ennemis et de prisonniers de guerre, et 2. d'incitation et d'encouragement au meurtre et au traitement brutal de civils et de partisans.

Les échos du MONDE

Un sage

Le gouverneur de Géorgie (Etats-Unis), Melvin Thompson, membre très strict de l'Eglise baptiste, a accepté avec un parfait sang-froid son échec aux élections de l'autre dimanche, lorsque le candidat favori du Ku-Klux-Klan, Herman Talmadge, le battit de 50,000 voix.

Le peuple a donné, dit-il, le peuple a repris, que le nom du peuple soit béni !

Ingéniosité d'ivrogne

Un peu ivre, et sentant peser sur lui l'œil méchant d'un agent, Elmer Haywood se précipita dans le poste de police et s'enferma dans la cellule.

Le juge des flagrants délits a, en effet, refusé d'inculper un individu qui se trouvait déjà en prison. Haywood a été relâché : il est sorti dégrisé, la tête haute.

Les quintuplés égyptiens et leur mère ont disparu

Il y a quelques jours, on annonçait qu'une négresse des bords du Nil bleu donnait naissance à cinq garçons. Une infirmière de l'hôpital de Wadmedani s'est rendue, accompagnée d'un fonctionnaire de Khartoum au village indiqué pour transférer maman et enfants à l'hôpital où toutes les mesures avaient été prises. Cependant, l'infirmière est revenue bredouille. En dépit de toutes les recherches, ni mère, ni enfants ne furent découverts. On suppose que les habitants du village les ont cachés de peur que le gouvernement ne les prenne.

Les petits Américains demandent des poupées à la France

Le train de la Reconnaissance française, réplique au « train de l'Amitié », va bientôt s'ébranler pour apporter outre-Atlantique, sous forme de cadeaux choisis avec discernement, le gage de la gratitude française. Tous les wagons « 40 hommes - 8 chevaux » ne sont pas encore remplis. On a demandé à Mme Roosevelt quels seraient les objets typiquement français qui auraient chance d'être agréés avec le plus de joie par les enfants américains. Mme Roosevelt a répondu en exprimant le souhait que les enfants des provinces françaises envoient des poupées revêtues de leurs costumes régionaux : « Ce simple cadeau, a-t-elle précisé, touchera beaucoup, et elle le sait, le cœur de nos compatriotes. L'idée est gracieuse, et le peuple des poupées de France sera ravi d'aller montrer aux enfants américains ses atours folkloriques et ses naïves expressions.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

L'opinion d'un magnat du cinéma

Le nouveau roi du Zambèze par G. V.

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h. 30

Jeune homme de 21 ans
cherche emploi de
charretier
dans une place où il aurait l'occasion d'apprendre à conduire un tracteur.

A VENDRE
A vendre un poêle-calorifère
pour un atelier ou une grande pièce.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel
Horaire d'ouverture des bureaux de l'administration communale
Le public est informé qu'à partir du lundi 1er novembre 1948 et jusqu'à nouvel avis, les bureaux de l'administration communale seront ouverts comme suit :

IMMEUBLES

A vendre CHALET
entièrement meublé à 10 minutes de la Vue-des-Alpes, très bien situé, deux grandes chambres, cuisine, W.-C., eau et dépendances.

A vendre un beau TERRAIN A BATIR
vue splendide, environ 900 m² ou plus, à l'ouest de la ville, prix intéressant, accès facile à proximité. Eau, gaz et électricité.

OFFRES D'EMPLOIS

un mécanicien
Nous cherchons pour entrée immédiate ou à venir
très qualifié, capable de travailler d'une manière indépendante, pas au-dessous de 25 ans.

ON CHERCHE DANS FABRIQUE (région du lac de Thoune)
mécanicien-tourneur
bien au courant de la réparation et de l'entretien des installations électriques.

PERSONNE
pour faire les chambres, le matin, ou éventuellement, en remplacement complet, pendant une quinzaine de jours.

PERSONNE
pour nettoyage de magasin, tous les jours de 8 h. à 10 h.

Sommelière
parlant français et allemand, bons certificats, place libre tout de suite, demandée par Hôtel de la Paix, Cernier, Tél. 7 11 43.

DEMANDES D'EMPLOIS

FEMME DE CHAMBRE
Suisse allemande, 29 ans, CHERCHE PLACE en Suisse romande, en qualité de
dans maison privée ou pension. Bonnes connaissances en couture, raccommodage et service.

Jeune secrétaire
Suisse française, de retour d'Angleterre, avec connaissances approfondies d'anglais et d'allemand, quelques notions d'italien, cherche place, éventuellement demi-journée, pour tout de suite ou date à convenir.

Jeune Suisse allemande
(19 ans) cherche place dans bureau à Neuchâtel à partir du 15 novembre.

Sommelière
expérimentée, 26 ans, cherche place si possible à Neuchâtel. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à S. P. 420 au bureau de la Feuille d'avis.

Argenteur-galvaniseur
ayant plusieurs années de pratique, cherche place intéressante. Libre tout de suite.

JEUNES FILLES
de 20 ans cherchent places dans familles à Neuchâtel. Adresser offres écrites à A. D. 431 au bureau de la Feuille d'avis.

travail à domicile
de n'importe quelle branche, à jeune père de famille rentrant de Leyzin, et ayant sa femme encore en traitement, à Leyzin. Homme sérieux et travailleur ; s'engage à fournir un travail propre et consciencieux. Merci d'avance et faire offres à Pierre Presset, Lugnorre (Vully).

jeune fille
pour différents travaux de bureau. - Faire offres à case postale 22, Vauxeyon.

emploi
Entrée immédiate. Adresser offres écrites à E. A. 435 au bureau de la Feuille d'avis.

travail à domicile
dans n'importe quelle branche ; préférence : image petite mécanique. Adresser offres écrites à N. B. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

ACTIVIA OFFRE
Villa week-end Fr. 25.000.-
un appartement Fr. 40.000.-
deux appartements Fr. 43.000.-
Immeuble quatre appartements Fr. 95.000.-

A LOUER
Villars-Chesières
A louer du 15 janvier 1949 au 15 mars 1949, bel appartement confortable, en plein soleil ; trois chambres, cinq lits.

Echange d'appartement
Un appartement confortable de deux pièces, à Berne, contre un de trois ou quatre chambres à Neuchâtel, pour tout de suite ou date à convenir.

CHAMBRES
JOLIE CHAMBRE
à louer. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 17, 4me étage.

PENSIONNAIRES OFFRES ET DEMANDES
Chambres avec pension, centre, confort. Demander l'adresse du No 403 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER
Monsieur sérieux cherche une chambre indépendante, quartier Monruz ou en ville. - Pierre Bersier, Monruz 23.

Grande entreprise textile de la Suisse romande
CHERCHE
DIRECTEUR COMMERCIAL avec apports
Seuls les candidats ayant une grande connaissance et pouvant produire leur état de service en qualité de chef, au point de vue organisation comptable, publicité, correspondance, etc., peuvent faire parvenir leurs offres détaillées sous chiffres P. P. 80708 L, à Publicitas, Lausanne.

sténo-dactylographe
pour la correspondance française. Les personnes expérimentées de 20 à 30 ans, s'intéressant à une place stable et de confiance, dans des bureaux tout à fait modernes et bien aménagés, sont priées de présenter leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, références et prétentions à Case postale 40826, Lausanne.

ON CHERCHE
gérants (es) intéressés (es)
(BRANCHE TEXTILE) SUISSE ROMANDE
AFFAIRE SÉRIEUSE ET DE PREMIER ORDRE. Possibilités d'achat par la suite pas exclues. Faire offres avec prétentions et curriculum vitae sous chiffres P. N. 60795 L, à Publicitas, Lausanne.

dépositaire exclusif
pour lampes à paysages animés.
Ecrire à Case ville 2070, Lausanne.

Représentant
visitant activement les magasins d'horlogerie et bijouterie de la Suisse, peut s'adjoindre collection intéressante. Conditions de premier ordre à travailleur sérieux et régulier.

HOLLANDE
gouvernement de langue française, protestant, est demandé pour deux garçons de 6 et 9 ans.

employée de bureau
Adresser offres écrites avec prétentions de salaire à A. C. 418 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelière
Faire offres au Cercle libéral, tél. 5 11 30.

jeune fille
pour différents travaux de bureau. - Faire offres à case postale 22, Vauxeyon.

KOH-I-NOOR
Pour les artistes, architectes, ingénieurs, techniciens KOH-I-NOOR, le crayon aux fameuses mines en 17 degrés de dureté.

Bien entendu. Mais il faut que vous preniez des précautions. Il convient avant tout de vous rendre méconnaissable. D'ailleurs, je vais moi-même vous grimer.

de crayon, puis, satisfait de l'ensemble, il dit :
- Jusqu'à présent, je n'ai pu avoir aucune précision sur le repaire des bandits. Les rares détails que j'ai pu réunir tendent néanmoins à me faire supposer que c'est aux environs d'Andincourt que nous devons orienter nos recherches.

Je vous laisse libre d'agir à

DEM. A ACHETER
Achats - Ventes - Echanges de tous meubles usagés aux
Occasions Meyer
Faubourg de l'Hôpital 11 NEUCHÂTEL
Arrangements de paiements sur demande.

Pieds chauds... moral haut!
Pour enfants, nous offrons un choix sans pareil, en chaussures chaudement doublées, avec d'excellentes semelles de caoutchouc ; protection idéale contre le froid et l'humidité.

BALLY AROLA SERVICE
19/21 19.80
22/26 22.80
27/29 25.80
21 24.80
22/26 27.80
27/29 31.80
23/26 29.80
27/29 32.80
30/35 37.80
36/39 42.80
Ces prix s'entendent NET
Chaussures La Rationnelle Bally
Neuchâtel / Rue de l'Hôpital 11

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Le château du mystère
par René VALENTIN
- Moi aussi je suis heureux de vous rencontrer, répondit le vicomte.
- Vous veniez voir mon frère, m'a-t-on dit, reprit Willy en offrant un siège au visiteur.

- Et ce manque de nouvelles vous fait supposer que mon frère aurait abandonné la partie ?
- Oui.
- Je comprends votre doute, fit Willy... Mais rassurez-vous, Billy n'a pas abandonné la mission qu'il s'est imposée. Il la poursuit par tous les moyens et je dirai même mieux, il ne désespère pas d'arriver au succès le plus éclatant de sa carrière...

- Nous ne serons pas trop, continua le détective, pour mettre un terme à l'audace des coquins que nous poursuivons.
- Il avait dit cela d'un ton ferme, qui eut pour résultat de ranimer l'espoir de Jacques.
- Mais Blanche ? fit le vicomte.
- Nous la sauverons.

vous guise, cher ami, répliqua Billy Johnes... Seulement, je ne crois pas que vous ayez à envisager une pareille éventualité... Billy Johnes n'a qu'une parole...
- Je le sais, fit Jacques en serrant la main de son camarade.
- Allons, en route alors ! C'est aujourd'hui mardi ; je vous fixe rendez-vous pour demain soir, dans les ruines de l'abbaye d'Andincourt. Je pense que ce sera plus prudent que de nous retrouver au village, où nous pourrions attirer l'attention des habitants, parmi lesquels peut se trouver un espion. Néanmoins, je vous engage à faire une courte reconnaissance des lieux dans le courant de la journée, car, comme il fera nuit à l'heure du rendez-vous, vous risqueriez de vous égarer. D'accord ?
- D'accord, fit Willy. Mais une abbaye en ruines, cela est assez vague comme indication...
- Je vous attendrai à dix heures, près du portique central.
- Très bien, approuvèrent les deux amis.
- Et maintenant, quittons-nous et n'oubliez pas mes recommandations. Ils échangèrent une dernière poignée de main, puis Willy et le vicomte partirent.

(A suivre)



MADAME, notre belle
CONFECTION
vous procure l'élégance
de la saison

CHOIX SÉLECTIONNÉ
en

Manteaux 198.- 155.- 98.-
125.-

Costumes 190.- 160.- 110.-
130.-

Robes lainage ou rayonne 45.-
125.- 98.- 59.-

Jupes unies et écossaises 18⁵⁰
37.50 29.50 23.50

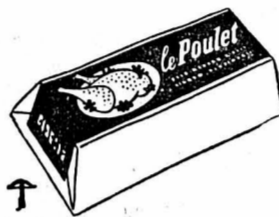
Blouses unies ou sport 16⁵⁰
39.- 27.50 19.80

AUX **2** PASSAGES
NEUCHÂTEL S.A.



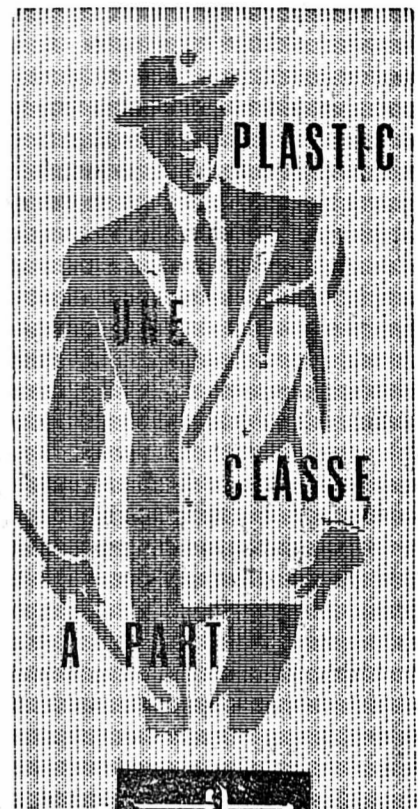
Un bon petit somme après dîner

Ah! les jolis rêves... C'est que sa femme est un parfait cordon bleu et, sans que vous vous en doutiez le moins du monde, elle fait des prodiges d'économie. Son secret? La graisse comestible „le Poulet“!



Graisse comestible
marque „le Poulet“
bonne et avantageuse

Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel
Chaque semaine arrivage de **POULETS FRAIS**
PRIX AVANTAGEUX



PLASTIC
CLASSE
A PART
PLASTIC
HABILLE AVEC PLUS DE CHIC
PAS PLUS CHERS QUE DES COMPLETS ORDINAIRES

COMPLETS DE QUALITÉ
dans les plus belles draperies fantaisie pure laine peignée
Fr. 185.- 200.- 210.- 225.-
Retouches courantes gratuites, impôt compris
Vêtements **MOINE PESEUX**

FROMAGE GRAS
JURA et EMMENTAL
qualité extra, Fr. 4.90 le kg.
Prix de gros pour revendeurs
Expédition au dehors
R.-A. STOTZER, rue du Trésor

Demandez mon **DIVAN-LIT**
avec coffre pour literie
barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr. chez
Membres G. Meyer
Facilités de paiement sur demande

Francis **PACHE**
Gros veau
Belles tripes
Agneau
Boudin
Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE CHARCUTERIE

Bagues brillantes modernes, de 300 à 600 fr.
Bijouterie
E. CHARLET
sous le théâtre

Un **BOUILLI**
toujours bien servi
chez **BALMELLI**
14, rue Fleury, Neuchâtel - Tél. 5 27 02

Pour votre **ENSEMBLE**
selon votre goût
STYLE • CLUB • FANTAISIE
adressez-vous à
FRANCIS JAQUET
tapissier - ensemblier
EVOLE 18 Téléphone 5 45 75

Dans le cadre de l'action officielle pour permettre d'encaver la récolte 1948, forte baisse de prix sur **Neuchâtel blanc** en bouteilles, chez **Zimmermann S.A.**

COUPONS
avantageux
grandeurs diverses pour coussins, tapis, rideaux, etc.
AUCYGNE & Buser fils
Faubourg du Lac 1 - Tél. 5 26 46
NEUCHÂTEL

« **JEEP** »
révisée, couverte, avec portes facilement démontables, phares suisses, excellent état mécanique, est à vendre, éventuellement avec remorque. Pressant. — Adresser offres écrites à N. B. 392 au bureau de la Feuille d'avis.

HUGO
Pour les jours de pluie
portez nos chaussures avec semelles crêpe
27 au 29 **25.80**
30 au 35 **29.80**
Kurth Neuchâtel



Pas le temps de rentrer déjeuner chez soi. Vite, un petit plat au restaurant. L'ennui, c'est qu'il faut boire. La boisson à midi m'endort et gêne mon travail de l'après-midi. Alors?
Alors? Mais un **Grapillon!** Il rend l'esprit plus dispos grâce à tout le sucre de raisin qu'il diffuse dans votre corps. Cette énergie supplémentaire facilitera votre tâche de la journée: une fois de plus, **Grapillon** vous aura fait du bien!



Buvez Grapillon... et portez-vous bien!



SIMPLICITÉ
ET BON GOÛT

6309
Chemisier moderne, en flanelle pure laine, joli travail de plis, teintes mode.
27.50

LA BELLE CONFECTION POUR DAMES
AUX **Armourins**
NEUCHÂTEL

Choix - Qualité - Prix
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Berger-Hachen
SEYON 19 - Tél. 5 13 01
Bœuf - Veau - Porc



Et vos habits!
Ce n'est rien, maman prendra du savon Sunlight.

Dans le monde entier, les ménagères donnent la préférence au savon Sunlight. Et elles ont leurs bonnes raisons! Point n'est besoin de frotter fort avec le savon Sunlight; il développe sur-le-champ une mousse épaisse et détergente qui éloigne la crasse la plus tenace sans nuire aux tissus. Les effets reprennent une propreté impeccable, un délicieux parfum de fraîcheur. Un avantage encore: le savon Sunlight se vend dans un excellent emballage qui le préserve de la poussière.

Pour la machine à laver et la chaudière; les flocons de savon Sunlight.



est extra-savonneuse



Lavée 17 fois
et toujours
aussi belle...

ce qui veut dire quelque chose! On ne saurait décerner tel certificat à toute chemise. Voilà avec quel soin est fabriquée la chemise Lutteurs. Comme son lavage est vite fait et facile son repassage! Deux petits coups de fer bien chaud, et voilà son col stable mi-raide à nouveau comme neuf! De plus offrons-nous encore le Lutteurs-Service si pratique: Si, l'ayant fréquemment portée pendant longtemps, la chemise en avait souffert, ou que son col paraissait maintenant étroit, notre Service-Réparation se chargera de la remettre à neuf contre une modique rétribution. Confiez-la avec l'étoffe-réserve au magasin où vous l'avez achetée, et il vous rendra sous peu une chemise redevenue impeccable.

* Notre toute dernière création: «Lutteurs es-f-la chemise avec 6 mois de garantie. Tissée avec du coton égyptien à longues fibres, sanforisée et grand teint. Renseignez-vous chez votre chemisier!

Lutteurs

Une chemise à l'élégance inaltérable!

Fabricants de «Lutteurs»: Les Fils Fehlmann S.A. Schoffland



Tout le chic de PARIS dans une création...



Hôpital 14 - NEUCHÂTEL

Boucherie Vuithier

BASSIN 2 Tél. 5 10 68

Très beau bœuf à bouillir du pays
Gnagis salés avantageux

A LA BOUCHERIE VUITHIER TOUJOURS: CHOIX ET QUALITE

L'OPINION D'UN MAGNAT DU CINÉMA

C'est le public qui a fait du cinéma ce qu'il est et il est impossible de lui imposer des goûts qu'il n'a pas

Depuis trente ans, un homme consacre sa vie à distraire l'humanité. Cet inconnu du grand public, l'un des personnages les plus importants de l'industrie cinématographique, est Joseph-M. Schenck, aujourd'hui administrateur général d'une grande firme américaine.

Ce que le public ignore de Joseph-M. Schenck est largement contrebalancé par ce que sait du public Joseph-M. Schenck. Les succès ininterrompus qu'il a connus depuis 30 ans dans le cinéma prouvent encore mieux que de longs discours cette affirmation.

Ses expériences, tant comme producteur que comme distributeur et exploitant, en font une des personnalités les plus écoutées de l'industrie cinématographique. Ses avis et ses conseils, fruit de sa longue expérience, sont toujours marqués du plus pur bon sens et, à ce titre, justement recherchés.

Le contact presque quotidien qu'a eu avec le public Joseph-M. Schenck, lui a donné un flair inégalable. Tantôt il suit les goûts du public, tantôt il les devance, mais toujours, il les connaît. Aucun autre homme au monde ne peut se vanter d'exercer une influence plus grande, non seulement sur le public des Etats-Unis, mais sur celui du monde entier. Nul mieux que lui ne connaît ce monstre sacré qu'est le spectateur pour le producteur et le distributeur.

Ce qui plaît au public

Joseph-M. Schenck peut dire quand et pourquoi le goût du public se portera vers les films de gangsters, les romans d'amour, les films d'aventure, les spectacles religieux ou les dessous réalistes de la vie. Il peut également dire si le public préfère les blondes ou les brunes, les gangsters ou les détectives, les films d'époque ou modernes. «M. et Mme Spectateur et leurs enfants ont de grands préjugés», affirme-t-il. «Ils les manifestent continuellement aux caisses des cinémas. En apportant ou en n'apportant pas leur argent!»

«Quelques-uns des goûts du public sont permanents, tandis que d'autres changent périodiquement. Les réactions d'un groupe composé de représentants de toutes les classes de la société, donne des aperçus intéressants sur les nombreux problèmes qui se posent aux directeurs de cinémas. Chaque semaine de l'année, les bordereaux de recettes de milliers de cinémas pris dans le monde entier confirment les desiderata de ce petit groupe type.

Voici quelques-uns de ces désirs et de ces goûts:

1° Le public aime le cinéma. Il ne demande qu'à croire chaque jour davantage en cet art qui lui apporte rêve et merveilleux.

2° Le grand public préfère nettement voir une pièce ou une vedette au cinéma que sur la scène. Le cinéma magnifie la voix et la personnalité d'un acteur, alors que les ap-

paritions personnelles causent toujours des déceptions.

3° Le temps que consacre le public à un spectacle compte davantage pour lui que pour l'argent qu'il laisse à la caisse. C'est pourquoi le rythme du spectacle doit être accéléré afin que pas une seconde ne soit perdue. D'où désir très net du public de voir supprimer les entractes, et tout ce qui n'est pas ce pour quoi il est venu.

4° Le public préfère les personnages empruntés à la vie quotidienne surtout quand ses personnages sont des êtres humains et communs avec qui il peut facilement s'identifier.

5° Tous les 3 ou 4 mois, le public désire un changement dans le rythme, le style et le sujet général des films qu'il va voir.

6° Le public aime le luxe et le confort. Il aime qu'on le traite avec déférence et même avec courtoisie. L'accueil du cinéma le met en état de grâce ou l'indispose contre le film qu'il est venu voir. Le public paie et aime qu'on s'en souvienne.

Quand ces conditions sont remplies, la confiance du public est acquise au cinéma. La publicité, les films-annonces font alors tout leur effet sur lui.

Les recettes, grande source d'indication...

J'ai découvert que l'on peut compter toujours sur le public pour nous guider. Ses indications s'inscrivent en caractères très clairs sur les bordereaux de recettes. En consultant cette source d'indications, nous pouvons énoncer la politique qu'il convient de donner tant à la production qu'à la distribution et à l'exploitation.

Aucun individu, aucun groupe, aussi expérimenté qu'il prétend être, ne peut dicter son goût au public. Le public exprime ses goûts de lui-même et il le fait sans aucune équivoque. L'ampleur de notre production, l'importance de notre circuit de salles et de notre organisation de distribution mondiale nous permet de compiler, presque journellement, pour ainsi dire, les désirs du public. Quand nous sommes au courant de ceux-ci, nous devons

considérer que ce message est un ordre qui doit être exécuté promptement pour satisfaire ceux qui l'ont donné. Il y a quelques années, le public fit connaître de façon fort nette que sa préférence allait aux films parlants. Cela causa une révolution à Hollywood, dans le monde entier et auprès des directeurs de salles. Mais le public l'emporta.

L'écran a fait de chaque siège de cinéma un fauteuil d'orchestre, et a mis l'acteur en communication directe, je le dirai même presque intime, avec le spectateur. Les plus grandes vedettes, auteurs, compositeurs, metteurs en scène, musiciens, créateurs de toutes sortes, sont maintenant dans les studios. Grâce au cinéma, ils ont aujourd'hui des audiences plusieurs milliers de fois plus importantes qu'avant. La seule chose que le cinéma ne peut leur offrir est une sortie des acteurs où ils pourraient recevoir les félicitations du public.

C'est le public qui a fait du cinéma ce qu'il est aujourd'hui: la première industrie du spectacle du monde. Tous ceux qui ont consacré leur vie au cinéma ne doivent jamais l'oublier et ne jamais négliger les conseils du public, pas plus qu'un enfant ne néglige les conseils de ses parents.

(Réd. — Après cette opinion clairement exposée, on peut se demander si les goûts du public sont toujours heureux et s'il est indiqué de les flatter. Sans sous-estimer la valeur commerciale du procédé, il serait assez navrant, nous semble-t-il, de nier qu'une éducation du public soit possible et peut-être souhaitable. Car les réactions que l'on observe parfois...)

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion: 6.55, l'anglais par la radio, 7.10, le salut musical, 7.15, inform. 7.20, concert matinal, 11 h., G. Beromünster, émission commune, 12.15, le memento sportif, 12.20, succès de la musique de films, 12.44, l'heure, 12.45, inform. 12.55, London Studio Mélodies No 3, 13.30, deux artistes suisses, Paul Sandoz, harpiste et Paul Baumgartner, pianiste, 16.29, l'heure, 18.30, G. Beromünster, émission commune, 17.30, le calendrier de l'entraide, 17.40, le quatuor Mormon, 18 h., Radio-Jeunesse, 18.30, jazz authentique, 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.15, inform., 19.25, la voix du monde, 19.40, intermezzo, 20 h., horaire de mal, 20.35, une émission de Colette Jean, de la fenêtre d'en haut, 21 h., la mélodie française, 21.25, le concert de musique de chambre, 22.15, nos enfants et nous, 22.30, inform., 22.35, chronique des Institutions internationales.

BEROMÜNSTER et télédiffusion: 7.05, concert matinal, 11 h., émission commune, concert varié, 12.40, concert par le R.O. 13.25, chansons populaires tessinoises, 16.30, émission communes, œuvres de Werner Wehrli, par Marg. Conrad-Amberg, alto, 18 h., orchestre récréatif C. Dumont, 18.50, concert populaire, 21.45, hôtés de Zurich, 22.05, orgue par A. Baum.

Des généraux allemands acquittés

NUREMBERG, 28 (Reuter). — Un tribunal américain siégeant à Nuremberg a acquitté mercredi 13 anciens officiers allemands accusés de complot et d'actes de guerre. Sous cette dernière dénomination, il est entendu une conduite de guerre agressive.

Depuis le grand procès où étaient impliqués Göring et consorts, aucun officier n'a plus été reconnu coupable de ce chef d'accusation. En ce qui concerne l'accusation de complot, la cour a été d'avis que le fait d'avoir revêtu de hautes fonctions dans le régime national-socialiste n'impliquait pas «ipso facto» une culpabilité de complot contre l'humanité.

Les officiers acquittés sont le maréchal von Leeb, le maréchal Sperle, commandant de la Légion Condor en Espagne, et de la Flotte aérienne qui bombardait Londres en 1940, le maréchal von Knobler, qui commanda l'armée d'invasion de la Hollande, le général Hoth, commandant du 5ème corps qui opéra en Pologne et en Hollande, le général Reinhardt, commandant d'une division blindée en Pologne, et les généraux von Salmtuth, Hollidt, von Rokues, Reinecke, Warlimont, Wöhler, Lehmann et l'amiral Schniewind.

LES SPORTS

Concours du Centenaire de chiens policiers

Dimanche s'est déroulé dans la région des Hauts-Geneveys, la Jonchère et Malvilliers un concours cantonal de chiens policiers, qui constituait une des dernières manifestations sportives du Centenaire. Quarante-trois concurrents des clubs du Lode, de la Chaux-de-Fonds, du Val-de-Travers, de Bondy et de Neuchâtel prirent part aux différentes épreuves qui débutèrent à 8 heures, pour se terminer à 15 heures. Les chiens étaient répartis dans les trois classes élémentaires et fournirent un travail considérable, montrant la belle vitalité de nos clubs de dressage. Que ce soit dans les épreuves d'obéissance, de défense, de saut ou de piste, on assista à de belles performances.

A l'issue du concours, les dresseurs se retrouvèrent à l'hôtel du Jura, aux Hauts-Geneveys, autour de M. Witschi, représentant de la Société cynologique suisse, sous les auspices de laquelle était placé le concours, et de M. Rochat, de la Chaux-de-Fonds, président du comité d'organisation. Au cours du dîner eut lieu la proclamation des résultats.

Challenge classe A: la Chaux-de-Fonds; challenge classe B: S. C. du Lode; challenge classe C: Neuchâtel; challenge interne de la Société cynologique de Neuchâtel: Neuchâtel.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. — 26. Conrad, Jacqueline-Pauline, fille de Robert-Ernest, agriculteur, à Nods, et de Pauline-Aline née Racine.

PROMESSES DE MARIAGE. — 28. Weber, Karl, missionnaire, à Romanshorn, et Perrochet, Charlotte, à Auvierin.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 23. Gillibert, Marcel-Roger, commis, à Neuchâtel, et Rameil, Daisy, à Lausanne, 28. Dériaz, Jean-Pierre, employé de banque, à Neuchâtel et Keller, Pia-Hulda, à Saint-Gall.

DECES. — 14. Junod, Jeanne-Marguerite, née en 1907, ouvrière de fabrique, à Neuchâtel. 26. Lavanchy, Gustave-Jules, né en 1877, enseignant, à Neuchâtel, époux de Marguerite née Gruber.

Le nouveau roi du Zambèze est le deuxième roi chrétien de ce pays

Par nos missionnaires, dont plusieurs Suisses romands, qui évangélisent les Malozzi de la Rhodésie du Nord, siège de la Mission du Zambèze, nous apprenons que, pour la seconde fois dans l'histoire, un roi chrétien vient de monter sur le trône de ce grand pays. C'est M. Wana-wina, âgé de 60 ans.

Comment on devient roi au Zambèze

Pour respecter une antique coutume zambézienne le nouveau roi a dû frotter un morceau de bois pointu dans un morceau de bois creux pour en faire jaillir l'étincelle du feu de son règne, avant d'être assis par ses guerriers sur le plus gros tambour de guerre de son royaume.

De leur côté, les missionnaires ont délégué leur doyen qui est allé chercher du nouveau feu pour le rapporter à la station missionnaire: le gardien du feu a pris alors avec ses doigts nus une grosse braise pour la mettre dans les mains nues du missionnaire qui aura certainement constaté que le feu royal est un peu chaud. C'était le 25 août.

Ce nouveau roi chrétien, dont la femme est aussi chrétienne, a demandé, alors qu'il avait 25 ans, à être baptisé publiquement pour marquer son entrée dans l'Eglise et, dès lors, il est resté fidèle à ses convictions chrétiennes.

La dynastie royale

Son père, Imwiko, mort à fin juin d'une hémorragie cérébrale, n'a régné sur son pays, qui a la superficie de l'Angleterre, qu'un peu plus de deux ans; chef suprême du Barotseland dans la Rhodésie du Nord, qui est sous le protectorat de l'Angleterre, Imwiko a gouverné dignement son peuple, primitif encore, de pêcheurs et de paysans sous une sorte de bienveillance féodale dépourvue de coutumes sauvages.

Prince très populaire, politicien avisé, il était resté très attaché aux coutumes des ancêtres et à la polygamie, bien qu'aimant l'Eglise la Mission évangélique de Paris au point de l'appeler: «Notre Eglise établie!» Le peuple des Malozzi pleure encore son chef tombé en pleine force, ce diplomate qui a consolidé l'alliance avec l'Angleterre dont le roi a toute la confiance de ces Africains, qui disent qu'un roi d'Angleterre ne manque jamais à sa parole.

Le roi Imwiko avait succédé à son frère Yéta qui monta sur le trône

en 1916; il était chrétien mais, pour avoir une plus grande postérité, il retomba dans la polygamie après douze ans de règne chrétien, et cela sous l'influence du parti païen; terrassé, lui aussi, par une attaque qui l'a paralysé, il s'est retiré bien diminué, après 29 ans de règne, chez la reine de Nalolo, sa fille aînée.

Il était le fils aîné du grand roi Léwanika, sur lequel le frère missionnaire François Coillard, qui venait du Lessouto, allait exercer une si puissante influence; ce «tigre humain», — ce «tigre royal», comme l'appelaient notre compatriote l'explorateur Alfred Bertrand de Genève, — permit au missionnaire, — faible et pauvre et qui n'avait comme seul avantage que la connaissance du lessouto, compris des Zambéziens, — de franchir la frontière fermée de son royaume après avoir lu sa demande d'entrée: «Je suis l'envoyé du Roi des Rois, de qui les rois de la terre sont les serviteurs; je l'apporte sa Parole». C'était en 1886; la société des Missions évangéliques de Paris, par ce message et ce message, pénétra dans ce grand pays sauvage et païen, où l'Eglise chrétienne put paisiblement se développer sous le règne de ce Léwanika, qui ne fit jamais catégoriquement une profession chrétienne, mais dont la personne fut métamorphosée par la Mission et dont le peuple fit rapidement de grands progrès inspirés par l'Evangile. G. V.

Communiqués

Gaston Ruelle à la Paix

Samedi 30 octobre, la société d'accordéons l'«ECHO du JAC», sous la direction de M. G. Meutha, donnera sa soirée de variétés. La société a fait appel au grand comique fantaisiste belge Gaston Ruelle, qui vient d'obtenir d'éclatants succès à Gand, Ostende, Bruxelles, etc. En deuxième attraction, les Fridoro, acrobates en herbe, sauront plaire à chacun par leur tour de gymnastique acrobatique. Et tout cela en plus d'un riche programme musical! Un grand spectacle de famille qui sera suivi par un bal conduit par l'orchestre Madrina.

Bal de Stella

La section neuchâteloise de la société universitaire d'étudiants Stella a préparé pour samedi 30 octobre dans les salons de Beau-Rivage, son bal annuel, conduit par le célèbre orchestre «Lucky's Quartet» de Genève, qui sera à n'en pas douter très animé. Les Stelliens ont en effet mis tout en œuvre pour qu'il y règne une gaité de bon aloi. Bataille de serpents, cotillons, polonoise, tombola, tout contribuera à la réussite de cette manifestation estudiantine par excellence.

BIBLIOGRAPHIE

LES FICHES JURIDIQUES

La troisième livraison de l'année des fiches juridiques vient de paraître, portant le nombre des fiches à 1062. La pénurie de logements y est, entre autres questions, traitée, ainsi que l'assurance vieillesse et survivants avec le système des rentes, le calcul des rentes ordinaires et transitoires, le barème des rentes des organes de l'A. V. S., la situation des institutions d'assurances, etc.

SEUL
JEX
Nettoie à fond et fait briller l'aluminium.
LA BOITE DE 4 GROS TAMPONS
85 CENTS
BARBEZAT-ET-CE-FLEURIER

THO-RADIA
Les 3 Crèmes
Crème de jour
Crème grasse
Crème nourrissante

Théâtre de Neuchâtel

Lundi 1er novembre à 20 h. 30 série A
Mardi 2 novembre à 20 h. 30 série B

La maison du printemps

Comédie en 3 actes de Fernand Millaud
avec
LUCIEN BAROUX
et sa compagnie

Location « AU MENESTREL » Tél. 5 14 29
FOETISCH FRÈRES S. A.

TROISIÈME SPECTACLE DE L'ABONNEMENT

SAMEDI 30 OCTOBRE, dès 21 h. **BEAU-RIVAGE**
DANS LES SALONS DE

BAL DE STELLA

conduit par le célèbre orchestre
« LUCKY'S QUARTETT » DE GENÈVE

Entrée simple Fr. 5.50 Couple Fr. 9.—
Etudiant portant couleurs Fr. 4.50 (accompagné Fr. 8.—)

Grande salle de la Paix - Neuchâtel

Dimanche 31 octobre, à 14 h. 30

Grand match au loto

organisé par le
Parti socialiste de Neuchâtel,
Serrières et la Coudre
BEAUX QUINES PREMIER TOUR
GRATUIT

CASINO DE LA ROTONDE

SAMSTAG 30. OKTOBER 1948
Kasse : 19.30 Uhr Vorhang : 20.30 Uhr

VOLKSTÜMLICHER ABEND

veranstaltet vom
HANDHARMONIKA-CLUB VON NEUBURG
Direktion : M. Jeanneret

Unter Mitwirkung von :

Martha SOMMER Interlaken
Kappelle ZWAHLEN von Kursaal Interlaken
Yvette Horner champion du monde à l'accordéon 1948

Ab 23 Uhr : **BAL KAPPELE ZWAHLEN**
Grosser ZWAHLEN

Eintrittspreis : Fr. 2.20 (Tanz inbegriffen)
Kinder : Fr. 0.80
Billet vorverkauf : Jeanneret Musikhaus,
Seyon 28

HALLE DE DOMBRESSON

Représentations les 23, 24, 30, 31 octobre,
rideau 20 h.

7 novembre, rideau 14 h. 30

DOM BRICE

LE TONSURE SANS AURÉOLE
Pièce en cinq actes de M. J. Perrin
Décors de M. L. Perrin, sculpteur,
à la Chaux-de-Fonds
Musique de M. P. Mathey, compositeur,
à la Chaux-de-Fonds
Costumes de la maison Kaiser, Bâle
Avec le concours de

M. C. Valois Mlle S. Bourquin
de Radio-Sottens Cantatrice de Neuchâtel

Prix des places : Numérotées : Fr. 2.— et 2.50 ;
non numérotées : Fr. 1.50
Location : M. E. Coste, tél. 7 15 96

Les 30 et 31 octobre, service d'autocars
Départ de la Chaux-de-Fonds, garage Glohr à 19 h. ;
prix Fr. 5.—. Départ de Neuchâtel, place de la Poste,
à 19 h. 15 ; prix Fr. 3.50 (Inscriptions Delnon-Sports)
Trolleybus à la sortie pour la correspondance
à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds.

RADIOS-LOCATIONS

Conditions intéressantes

HUG & CO MUSIQUE NEUCHÂTEL

**Val-de-Ruz
La Béroche
Vignoble**

**DISTILLERIE
SYDLER**

Les personnes ayant de la prune (pruneau)
A DISTILLER
sont priées d'aviser tout de suite la maison
susmentionnée.

BULLETIN A DETACHER

Nom :

Adresse :

Quantité :

POUSSETTE

bleue, moderne, à l'état
de neuf, à vendre.
Demander l'adresse du
No 428 au bureau de la
Feuille d'avis.

A vendre un
FOURNEAU
genre salamandre, 25 fr.
Maladière 8, atelier.

A vendre, pour cause
de manque de place, une
machine à coudre
avec table, marque
« Mundio », très solide,
état de neuf. Prix : 300 fr.
S'adresser à famille Wil-
li, Bas-de-Sachet, Cor-
tailod, tél. 6 41 47.

A vendre une grande
quantité de
superbes sacs

en jute, très grands, con-
viendrait pour tapisier ou
marchand de combusti-
ble. — S'adresser au
camion de Neuchâtel,
tél. 5 15 55 ou case po-
stale 5.

A enlever
potager à bois

trois trous, bouillotte, en
bon état de marche, bas
prix. S'adresser à A. Pan-
chaud, Hauterive.

A vendre
paletot de fourrure
lapin bleu, forme mo-
derna, taille 40, Fr. 90.—,
tél. 5 24 62.

A VENDRE
un vase de compensation
(central), 30 litres ; un
canapé velours brun, ca-
dre noyer ; un manteau
d'homme, gris, usagé,
taille 48 ; un habit smok-
ing avec pantalon rayé,
taille 48 ; souliers de
montagne 42-43. S'adres-
ser : Poudrières 41, 2me
à droite.

Auto à louer

Tél. 5 11 70

MARIUS CHESI

Temple-Neuf 18
Tél. 5 83 66

PARAPLUIES

réparations
rapides et soignées.
recouvreage

N'OUBLIEZ PAS !

la soirée du JODLER-CLUB de Neuchâtel

Samedi **13** novembre 1948

à la **ROTONDE**

Le comité.

A mon atelier, PARCS 40, samedi 30
PRÉSENTATION
d'un divan-coffre et
de mon divan-couch « Services »
Belles couvertures laine depuis Fr. 42.50
R. Perrotet
tapisier-décorateur
Tél. 5 52 78

Hôtel Croix d'Or, Vilars, Val-de-Ruz
DANSE DIMANCHE APRES-MIDI
ET SOIR

conduite par le sympathique orchestre Willy Benoit
Consommation premier choix, sandwiches
L'adresse des bonnes « quatre heures »
Jambon, assiettes garnies.
M. et Mme ROSSEL, tél. 7 12 88

Aujourd'hui **DÉMONSTRATION**



à la ménagère
NEUCHÂTEL
2 PLACE PURRY

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES

Cours libre du Dr G. Richard
Privat-docent

Les données principales de la psychanalyse

Tous les mercredis à 18 h. 15

Première leçon : mercredi 3 novembre
à l'amphithéâtre des lettres

Inscriptions au secrétariat de l'Université

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES DIVERS

**TOUS CEUX
QUI ORGANISENT DES**

manifestations

ont intérêt à utiliser le moyen
publicitaire le plus efficace
et le plus économique :

L'ANNONCE
DANS LA « FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL »

SPECTACLES DIVERS - CONFÉRENCES

Restaurant du Petit-Savagnin

SAMEDI, dès 20 h.

SOUPER CHEVREUIL

S'inscrire s. v. p. Tél. 7 13 22

Se recommande : Eugène-FEITTER.



Manteaux d'hiver
toutes nuances, magnifiques tissus,
Fr. 150.— 180.— 195.— 210.— 235.— 250.—

Manteaux mi-saison
pure laine, dessins classiques et nouveaux
Fr. 150.— 160.— 180.—

Manteaux gabardine
pure laine, superbes nuances,
Fr. 195.— 205.— 220.—

MARIAGE

Ouvrier dans la quaran-
taine désire faire la con-
naissance de demoiselle
ou femme, avec enfants
acceptés, ou gentille fille
mère pour fonder foyer
heureux. Il sera répondu
à toutes lettres signées.
Joindre si possible photo-
graphie. Adresser offres
écrites à L. O. 422, case
postale 6677, Neuchâtel.

PRÊTS

de 300 à 1500 fr. à fonctionnaire,
employé, ouvrier, commerçant,
agriculteur et à toute personne
solvable. Conditions intéressantes.
Faits remboursements manuels.
Bancs adresses et cotés.
Consultez-nous sans engagement
ni frais. Bénéficiaires absolus ga-
rantis. Timbre-réponse. Référer-
ces dans toutes régions.
Banque Bailey & Co
Rue de la Paix 4, Lausanne

**Réparations
d'accordéons**

tous genres,
toutes marques
par spécialistes
Prix modérés

R. PINGEON
Ancienne fabrique
d'accordéons « Hercule »
Corcelles (Neuchâtel)
Tél. 6 16 55

**LAVAGE D'AUTOS
SUR ÉLÉVATEUR**

permettant de laver aussi
bien le dessous que le
dessus.
Pompe à haute pression,
six fois plus forte qu'un
jet ordinaire.



GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
J.-L. Segessemann NEUCHÂTEL 1 61 6 26 88

GARAGE de la ROTONDE

Service AUTO-ÉCOLE

enseigne sûrement et rapidement

Tél. 5 31 87

Autorisé par le département des travaux
publics

Il ressort de la foule !

Il est élégant, correct, attirant. Il porte un Excelsior.
Il ne se contente pas d'une élégance à peu près, il
sait ce qui va et ce qui est bien. Il a constaté qu'un
vêtement Excelsior rend largement son prix en élé-
gance, en satisfaction, en succès. C'est pourquoi il le
porte avec un plaisir chaque jour renouvelé et que
pour rien il ne voudrait en porter d'autre.



GRAND-RUE 2 (angle rue de l'Hôpital) - NEUCHÂTEL
M. DREYFUS.

Monsieur Paul DROZ

est prié de retirer ses ef-
fets chez Mme Gliddey,
Trésor 5, en payant son
dû, jusqu'au 15 novem-
bre. Passé cette date, elle
en disposera.

**Apprenez
à conduire
rapidement**

Expérience et nom-
breuses références
au garage
Patthey & fils
MANÈGE 1
NEUCHÂTEL

SECOURS SUISSE D'HIVER



La vente
de l'insigne
commence
le 30 octobre

Faites-lui
bon accueil

Les dons peuvent être versés au compte de
chèques postaux IV. 1443.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Grande salle des Conférences

Jeudi 4 novembre 1948,
à 19 h. 45 précises

1er concert d'abonnement

Johanna MARTZY, violoniste

et

**L'ORCHESTRE
DE LA SUISSE ROMANDE**

Direction : Ernest ANSERMET

Places à Fr. 8.—, 6.75, 5.65, 4.50
impôt compris

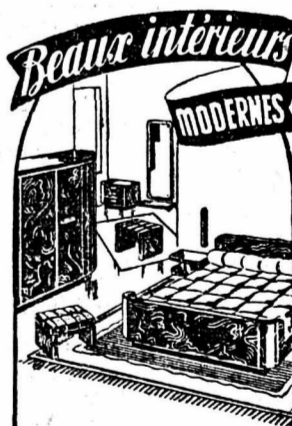
Location à l'agence : « Au Ménestrel »
et à l'entrée.

Répétition générale ! jeudi 4 no-

vembre à 14 h.

Entrée : Fr. 4.50 ; étudiants : Fr. 2.25

L'entrée est gratuite pour les sociétaires.



Très beau choix de

chambres à coucher
depuis **Fr. 1150.-**

J. Skrabal
PESEUX

PLUS DE 50 CHAMBRES EN MAGASIN
DU CHOIX ET DE LA QUALITÉ
Visitez librement nos expositions

L'ENSEIGNEMENT



**INSTITUT
Sam Simmen**

Territe 2 - Tél. 5 37 27
NEUCHÂTEL

enseignement classique
et scientifique

ouvert aux élèves de la ville
et des environs

VALVOLINE qualité insurpassée



La qualité seule
vaut son prix
En vente dans
tous les bons garages

Lors de votre
changement d'huile
exigez VALVOLINE,
un produit de
marque de la plus
ancienne raffinerie de Penn-
sylvanie. Expérience dans la
fabrication depuis 1866, qua-
lité toujours supérieure. En
1938 déjà VALVOLINE produi-
sait la Heavy Duty Oil, qui non
seulement lubrifie le moteur, mais
qui, grâce à ses additifs détergents,
le nettoie et le préserve de la corrosion.
Toutes les huiles à moteur SAE 10-70
contiennent ce complément d'un rende-
ment supérieur.

FREEDOM-VALVOLINE Oil Co. Ltd. - ZURICH

TALSTRASSE 16 - TELEPHONE (051) 25 87 50

PALACE

LA PIÈCE DE THÉÂTRE QUI A FAIT LE TOUR DU MONDE

Le film fera RIRE tout Neuchâtel

BICHON

d'après l'œuvre de
Jean de LETRAZCe film passe pour la
1^{re} fois à Neuchâtel

avec

ARMAND BERNARD • SUZY CARRIER • JANE FUSIER • ALERME

UN GRAND FILM FRANÇAIS D'UN COMIQUE IRRESISTIBLE

Prenez vos places d'avance

Tél. 5 56 66

SAMEDI - JEUDI, MATINÉES A PRIX RÉDUITS

En 5 Samedi
à 7 Dimanche } à 17 h. 30
à 7 Jeudi }
à 7 Mercredi } à 15 h.

Pour la première fois à NEUCHÂTEL CINÉ JEUNES (cinéma pour enfants)

Un passionnant dessin animé de long métrage EN COULEURS

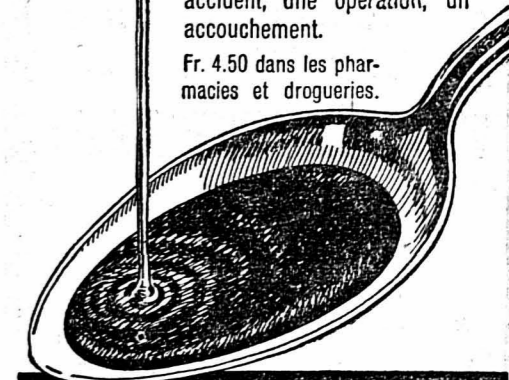
LE CHEVALIER CARBANCITO

Les splendides aventures d'un petit héros

Enfants 1.- et 1.70 Adultes 1.70 et 2.20

C'est le moment
de commencer
la cure d'automneL'hiver semble encore bien
loin — mais brusquement
le temps change! C'est
pourquoi nous devons com-
mencer déjà maintenant à
accumuler les réserves de
résistance nécessaires pour
l'hiver rude.Celui qui veut se préserver
du froid et de la contagion,
prend chaque jour trois
cuillerées de

Biomait

Le dispensateur de forces Biomait
-pur- est en vente partout à fr. 3.50.Les personnes anémiques et
chlorotiques, qui souffrent
continuellement du froid,
prendront le Biomait au fer,
excellent générateur de sang.
Les médecins le prescrivent
aussi après de fortes hémor-
ragies consécutives à un
accident, une opération, un
accouchement.Fr. 4.50 dans les phar-
macies et drogueries.

Chaque jour trois cuillerées!

VOYEZ NOTRE
VITRINE
Cravates
2.90

JKA-SPORTS

Chemises
13.80Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 — Tél. 5 22 32

NOS CONTES

UN CŒUR BRISÉ

« Tout le monde descend ! » cria le chef de train en fermant la porte derrière lui. Etonné, le docteur Coolridge regarda autour de lui et se vit tout seul dans le compartiment complètement vide. « Peste ! je me suis endormi probablement et j'ai manqué ma descente à la station ! Vite ! » Il prit sa serviette et sa canne, mit son chapeau et quitta le wagon.

Où se trouvait-il ? Il aurait dû changer de train et il a bel et bien manqué la station où il devait descendre ! Il était vraiment en colère contre lui-même lorsqu'il songeait à l'affaire qu'il aurait dû traiter là-bas et qu'il va manquer. Un autre en profitera et lui, il se trouve dans ce petit trou, quelque part sur la terre, où il sera obligé d'attendre plusieurs heures jusqu'à ce qu'un train omnibus quelconque le tire de là... Pendant ce temps, le contrat serait signé sans lui !

Il déchiffra péniblement sur la plaque le nom de la station : « Darlington ». Pourquoi, diable, ce nom lui rappelle-t-il quelque chose de lointain ?... Il se met à songer et à chercher dans ses souvenirs. Comme on devient oublieux avec les années ! En feuilletant nerveusement son horaire, il trouva enfin l'heure du train qui le ramènerait à destination, en maudissant sa distraction. « Enfin, passons ! Je n'y peux rien changer ; ces trois heures seront inutilement perdues ! Mais pourquoi donc ce nom, « Darlington », me revient-il toujours à l'esprit et me semble-t-il si connu ? »

La route s'en allait en serpentant doucement vers le village. Le docteur marche lentement tout en se creusant la tête pour trouver l'énigme qui le tourmente. Peu à peu ses souvenirs d'antan, enfouis sous l'amas des années écoulées, se libèrent et lui reviennent à la mémoire. Comment a-t-il pu oublier cela ? Devant lui, des prés et des terres labourées s'étendent. Il s'arrête et se met à écouter la voix qui monte du fond de son être intérieur, et voilà que des images d'autrefois surgissent, l'une après l'autre... C'est ici qu'il a vu Momy pour la première fois ! Elle venait de surgir des prés, là-haut, en

tenant des fleurs dans ses bras. Un coup de foudre l'avait transpercé. Le charme de sa beauté toute naturelle l'avait ému profondément. Il l'aborda avec cet élan juvénile qui le caractérisait. Il savait que sa casquette d'étudiant lui allait à merveille. Cette belle jeune fille inconnue ne lui résisterait pas plus que les autres. Or, il dut se convaincre bientôt que Momy n'était point comme les autres. On ne pouvait pas la comparer avec les coquettes filles de la ville. Ses souvenirs s'éclaircissent malgré le nombre d'années écoulées depuis lors. La première rencontre fut suivie de bien d'autres. Il s'en allait bien souvent dans la « solitude campagnarde » comme il l'appelait en plaisantant l'endroit où Momy habitait. Une période d'un bonheur indicible, immense, leur fut donnée. Momy l'aimait d'un amour ardent avec la ferveur de son âme timide et profonde.

Or, il était encore très jeune ; il devait d'abord devenir « un homme » disaient ses parents qui le poussaient à un travail forcé et ambitieux. Son père, très souvent, lui demandait en se moquant de lui ce qu'il trouvait de beau en cette pauvre fille ; il y en avait tant d'autres ! Bien sûr ! C'était exact !... Mais il aimait Momy ! Malgré cela il arriva un temps, bien vite, hélas, où ses visites à la campagne s'épaissèrent de plus en plus, car il travaillait comme un possédé pour l'obtention d'un titre universitaire. Momy ne se plaignait jamais lorsqu'il lui parlait de la nécessité de ses efforts. Seulement, sa figure s'amaigrissait de plus en plus, ses yeux perdirent leur éclat. Il ne le remarqua pas, intentionnellement peut-être. Les examens se suivirent sans arrêt, et, finalement, il ne trouva plus le temps d'aller la voir. Momy lui écrivait de nombreuses lettres pleines d'amour et de tendresse en lui demandant avec une angoisse toujours croissante, quand il aurait enfin fini ses examens. A quoi il répondait qu'il lui était très pénible de s'absenter si longtemps, mais qu'il n'y pouvait rien changer.

Il réussit avec grand succès ses examens et, année après année, il

monta toujours plus haut sur l'échelle sociale. Depuis longtemps déjà, les lettres de Momy n'arrivaient plus. Au début, un sentiment de malaise le troublait dans son for intérieur et puis, à la longue, il ne s'en aperçut même plus. Le travail fut pour lui au-dessus de tout. Il avait oublié la « jeune fille Monique » !

Plus tard, il épousa une femme riche et capricieuse. Un mariage sans enfant, insatisfait, et après cinq années de vie commune, le divorce. Il ne pouvait plus supporter les caprices de cette femme gâtée et insignifiante. Ses parents, à lui, moururent et ce fut la solitude... Pris par son travail, il ne se soucia que peu des femmes.

M. Coolridge respira à pleins poumons l'air merveilleux des prés verdoyants, il lui semblait qu'il n'en finirait jamais à respirer à grands traits, tant cela lui faisait de bien... Dans sa poitrine il sentit soudain une douleur étrange, comme si quelque chose lui pesait et lui occasionnait une angoisse terrible. L'affaire manquée fut oubliée, il n'y pensa plus. Comme quelqu'un qui a dormi trop longtemps et qui est réveillé brusquement, M. Coolridge marchait en chancelant... — S'il allait faire visite à Momy ?... Ce désir s'enflamma en lui ardemment. Non, il ne se faisait aucune illusion. Momy ne viendrait pas à sa rencontre comme autrefois, dans toute sa splendide jeunesse et dans la joie. C'était impossible, après tant d'années !

Mais il devait la revoir, mariée ou non. Le souvenir charmant de la jeune fille s'empara de tout son être. Son amour pour Momy ne semblait pas éteint malgré la poussière et les décombres du passé. Au contraire, un sentiment de bonheur prit de nouveau possession de son cœur ; longtemps oubliée et délaissée, l'image de Momy était présente.

Il se hâta tout le long du chemin, qui menait à la demeure de la bien-aimée. En même temps, une douleur étrange se faisait sentir toujours plus profondément dans son âme et dans son cœur. « Vieux fou ! murmura-t-il une voix à ses oreilles : « Vieux fou ! qu'est-ce que tu vas chercher sur les chemins perdus ? »

Enfin, le voilà arrivé près de la maison. Une femme ouvre la porte. Ce n'est pas Momy... Etonnée, elle lui demande ce qu'il désire.

— Momy ? Eh bien ! elle est morte depuis longtemps. Attendez, Monsieur, un moment... il y a probablement une vingtaine d'années de cela.

— Morte ! murmura-t-il d'une voix sans timbre et il toucha son front de sa main. Un poids de plomb s'est posé sur ses membres.

La femme se met à poursuivre son récit : — Oui ! elle est morte soudainement. Personne ne sut quelque chose de précis de cette maladie. Momy était devenue toujours plus pâle et plus calme et ne causait plus à personne. Elle vivait avec sa mère au deuxième, complètement retirée. Un beau jour, tout le monde sut que Momy était morte. Bien des gens se disaient à l'oreille qu'un « chagrin d'amour » aurait été la cause de cette mort prématurée. Bien sûr ! Parfois, un jeune étudiant venait la voir ; il arrivait de la ville, mais il s'esquiva bientôt... Moi, personnellement, je ne crois pas à ces bavardages...

Tout interdite, la femme interrompit son bavardage et hochant la tête, suivit du regard l'homme qui s'en allait en courant.

— Vieux fou ! proféra-t-elle en rentrant à la maison.

Comme s'il était poursuivi, M. Coolridge traversa en courant tout le village. La douleur ressentie déjà s'élevait comme un nuage menaçant. Quelque chose poussa le solitaire vers le cimetière. Il chercha longtemps parmi les tombes. A la fin il trouva une croix de bois, toute ternie, sur laquelle il put déchiffrer le

nom de Momy. Il resta là debout une heure après l'autre jusqu'à ce qu'une voix rauque le tira de sa torpeur et de sa méditation.

— Est-ce que Monsieur a connu ma fille ?

M. Coolridge se tourna vers la vieille femme toute courbée qui l'accostait.

— Non !... c'est-à-dire, à peine... dit-il avec effort.

Les yeux enfoncés dans le visage ridé jetèrent un regard scrutateur sur cet homme. Pendant un moment la femme ne prononça aucune parole. Elle le regarda d'un regard éteint, puis elle passa sa main sur ses yeux.

— Elle était une bonne fille, ma Momy... fit-elle, et elle a dû mourir si jeune !

La vieille femme s'approcha tout près de l'homme, sa bouche édentée se crispait comme si elle avait voulu pleurer.

— C'était le cœur, le cœur ! C'est une chose étrange, quelque chose à part, le cœur, croyez-moi, Monsieur ! Il meurt si vite, on ne sait pas comment...

Sa voix s'éteignit dans un murmure.

— Elle avait le cœur brisé, ma pauvre, chère enfant, si ! si !... un cœur brisé...

La vieille joignit les mains et récita avec ferveur les prières, tout doucement... Puis elle s'en alla en boitant sans même jeter un regard sur M. Coolridge.

Celui-ci resta encore très longtemps auprès de la tombe simple et pauvre. Comme si un voile gris s'était déchiré devant ses yeux, il voyait toute sa vie passée, insignifiante et sans valeur. Devant cette tombe, il reconnut clairement et pleinement combien il était pauvre sans cette jeune fille tant aimée jadis. La révélation très claire lui vint à l'esprit que toute l'ambition de sa vie avait été vaine et qu'il avait oublié, pour cette folle ambition, de vivre pleinement sa vie d'homme. Pris de frissons, en contemplant cette tombe, il songea combien sa vie était vide et déserte et combien autre, elle aurait pu être.

(Arrangé par R. BK.)

Un cas de conscience
professionnelleUn chirurgien a perdu l'âme
d'un de ses patients
en lui sauvant une jambe

Un ouvrier très capable est victime d'un grave accident. On l'amène à l'hôpital avec une jambe broyée. Très inquiet à l'idée de rester des mois étendu, c'est-à-dire au chômage, il supplie le chirurgien de l'amputer, car, avec une jambe artificielle, il est certain de pouvoir continuer son travail.

— Qu'auriez-vous fait ?

C'est la question que pose le chirurgien, M. C. Griffith, à l'auditoire qui écoute son exposé dans une grande salle de Londres.

C'est M. Griffith lui-même qui répond à sa question :

— J'ai refusé d'amputer cette jambe, sans me douter que je commettais une vraie trahison.

L'ouvrier a traîné sa jambe malade et sa misère pendant des années. Avec 30 fr. par semaine de l'assurance pour vivre, lui et sa famille. Au bout de six ans, la compagnie d'assurance a décrétoché qu'il devait être guéri et ne lui a plus rien versé. Sa compagnie est morte. Alors, sans travail, sans argent, sans femme, il s'est donné la mort.

— Ainsi, dit le Dr Griffith, en croyant sauver sa jambe, je lui ai fait perdre son âme.

Londres va remettre
aux autorités italiennes
une part de l'héritage
de la Maison de Savoie

ROME, 28. — Le « Tempo » apprend que le gouvernement anglais a décidé de remettre aux autorités italiennes une somme d'un million six cent mille livres sterling appartenant à la famille royale italienne, afin que le gouvernement remette l'équivalent en lire aux héritiers du roi Victor-Emmanuel. Il s'agit d'une somme qui avait été déposée, il y a quarante ans, dans une banque londonienne par le roi Humbert Ier. Le « Tempo » ajoute que le gouvernement britannique a exprimé le désir que cet héritage soit partagé en cinq parties égales entre la veuve de Victor-Emmanuel et ses enfants.

La plus chère : peut-être...
La meilleure : certainementCRÈME A RASER
ROGER GAUDET

SANS EAU

SANS BLAIREAU



PARDESSUS D'HIVER
de Fr. 180.— 195.— 225.— 245.— à 430.—

MARQUE
PKZ

Neuchâtel 2, rue du Seyon



Vinaigre fin de table
Finor
le litre Fr. 1.10

Une menace pèse sur le monde !...
a dit M. SPAAK (Belgique)

Il faut l'écartier

La diplomatie est une chose ; mais la force des masses est une autre chose. Et si, dans le monde entier, les peuples prennent enfin conscience de leur pouvoir, au lieu de subir les événements, eh bien ! nous pourrions vivre enfin en paix.

M. Winston Churchill nous écrit : « I have pleasure in enclosing some pamphlets which may be of interest to you. »

C'est pourquoi l'action « Vivre enfin en paix » (V.E.P.) va lancer une campagne générale dans tous les pays. Ce mouvement doit partir de Suisse. Par des annonces, par des tracts, par des meetings, par des émissions inédites, PAR UNE CAMPAGNE IRRÉSISTIBLE, nous voulons remuer les foules.

Mais on ne fait rien, hélas, sans argent

L'Action « Vivre enfin en paix » cherche 30,000 fr. qui seront intégralement remboursés dans un délai de trois ans pour aller plus avant.

Voulez-vous vivre enfin en paix. Aidez-nous à trouver cet argent. Il sera remboursé.

L'examen de la bonne tenue de la comptabilité et de l'exactitude des comptes est confiée à un notaire de Neuchâtel.

Action « Vivre enfin en paix »
case postale Neuchâtel 1.
Compte de chèques postaux IV/4709



AVANT de rentrer VOS BATEAUX au garage, ne manquez pas de les laver à la

NEODRINE
le grand paquet, Fr. 1.82

DROGUERIE
Burkhalter
de Moutarde à NEUCHÂTEL



FABRIQUE DE TIMBRES
LUTZ-BERGER
Beaux-Arts 17, NEUCHÂTEL

Téléphone 5 16 45

Toujours grand choix en

VOLAILLES
fraîches du pays

Poulets
et petits coqs
Poulardes
très tendres
Poules
Canetons
Pigeons

Lapins frais
entiers et au détail

GIBIER
Chevreuil
Lièvre frais
et civet

POISSONS
du lac et de mer
et filets

Escargots
au magasin spécialisé

Lehnherr FRÈRES
Gros et détail
Tél. 5 30 92

STUDIO
moderne : cosy, fauteuils, table et lampadaire à vendre, à l'état de neuf, pour Fr. 1500.—. Demander l'adresse du No 257 au bureau de la Feuille d'avis.

Un meuble avantageux
s'achète
AU BUCHERON
ECLUSE 20

OCCASIONS
Radiateur électrique 1000 W., 35 fr.; canne à roulettes pour voyageur, 30 fr.; auto-cuisinier, 12 l., 45 fr.; pantalon d'équitation, taille 48, 40 fr.; le tout en parfait état. Tél. 5 48 68.



avec gros pneus
DANS TOUTES
LES TEINTES
Arrangements de paiement
Catalogue gratuit

Membres G Meyer

CAFÉ DU THÉÂTRE
NEUCHÂTEL

Spécialités de saison

Extrait de la carte

Homard Langouste Crevettes Caviar	Selle de chevreuil Civet de lièvre et de chevreuil Râble de lièvre	Scampi à l'Indienne Homard Thermidor	Pigeon de Bresse en casserole Poulet de Bresse
-----------------------------------	--	--------------------------------------	--

PRIÈRE DE RÉSERVER SA TABLE
Téléphone 5 29 77

Studio

Un chef-d'œuvre de sensibilité et d'émotion !... Un film qui parle droit au cœur de chaque femme !
Une réalisation magnifiquement humaine que tous ceux qui connaissent la vie voudront voir !...

avec

PIERRE BLANCHARD • SIMONE RENANT
GISÈLE PASCAL

Vous serez **ÉMUS**
Vous serez **BOULEVERSÉS**
Vous serez
enthousiasmés
par cette remarquable page de la vie



APRÈS L'AMOUR

d'après la célèbre pièce d'Henri DUVERNOIS et Pierre WOLFF
Un film de Maurice TOURNEUR • Dialogues de Jacques NATANSON

« Qui n'a pas aimé, n'a pas vécu ! »

Les matinées du dimanche et du samedi commencent à 14 h. 45

TELEPHONE 5 30 00

Soirées à 20 h. 30
Jeudi : matinée à 15 h.

Matinées à prix réduits : samedi et jeudi

Les places retenues et non retirées à 20 h. 30 sont remises en vente

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30
MERCREDI à 15 h.

Un film FRANÇAIS SENSATIONNEL
Un drame VÉCU !

« JÉRICHO »

le meilleur film de la RÉSISTANCE FRANÇAISE

FONDERIE DE MÉTAUX

R. Barbier, Cortaillo

Livre promptement aux meilleures conditions
ALUMINIUM, BRONZE LAITON, MAILLECHORT

POUR LA TOUSSAINT

Beaux oignons de tulipes
Jacinthes - Crocus - Jonquilles
Jolies couronnes
et plantes de chrysanthèmes

A la Corbeille de Roses

PLACE PURRY 2 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 36 07

MIEL
contrôlé, à vendre au prix du jour. — Le Rucher, F. Bindith, Boudry.

Superbes
trousseaux
complets, de première qualité, draps en pur coton et mi-fil avec broderies de Saint-Gall, etc., à des prix très avantageux, à partir de

Fr. 480.—
COMPOSITION de trousseaux selon vos désirs. Nos trousseaux sont une surprise pour chacun ; nombreux sont les remerciements.

Faites réserver votre trousseau : facilités de paiements. Demandez échantillons à FABRICATION DE TROUSSEAUX
JÄGGI, Bienne

A remettre dans centre important du Vignoble magasin
épicerie-primeurs
Adressez offres écrites sous chiffres A. P. 40 au bureau de la Feuille d'avis.

Un pain délicieux...
SCHULZ, boulanger CHAVANNES 16

Agrandissement
LEICA
6 x 9 grand format
30 c.
Travail soigné

Photo Castellani
Seyon 7b - NEUCHÂTEL

Dindes et dindons
à vendre. S'adresser : Fahys 155.

Mon mobilier

je l'achèterai chez

Membres G Meyer

VOITURES à louer

Tél. 5 35 27

Vinaigre de vin

Extra Supérieur rend bien mieux que le vinaigre ouvert



Prévenir vaut mieux que guérir !
N'attendez pas que se déclarent les premiers symptômes de

l'artériosclérose

commencez en temps voulu une cure WEKA au moyen des véritables

Capsules WEKA

à l'huile d'ail

sans goût ni odeur

Vertiges, Surmenages, Fatigues, Bouffées de chaleur, Troubles de la digestion, annoncent généralement de graves maladies.

Avant qu'il soit trop tard, exigez chez votre pharmacien les véritables

CAPSULES WEKA



DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Une révolution éclate dans le sud du Pérou

Elle est dirigée par un ancien ministre

LIMA, 28 (A.F.P.). — On annonce officiellement qu'une révolution a éclaté à Arequipa, au Pérou. Cette révolution est dirigée par M. Manuel Odría, ancien ministre de l'Intérieur. Le gouvernement déclare que les garnisons du reste du pays lui demeurent loyales. D'autre part, le général Manuel Odría, chef des révolutionnaires, a annoncé à la radio d'Arequipa la formation d'un gouvernement provisoire et a ajouté qu'il dominait le sud du pays.

Ge que les révolutionnaires reprochent au gouvernement

LIMA, 28 (A.F.P.). — La révolution militaire d'Arequipa est menée par des éléments qui reprochent au gouvernement de M. Bustamante de n'avoir pas fait preuve d'une énergie suffisante pour les menées de l'A.P.R.A., organisation extrémiste. On sait que la vie publique du Pérou est dominée par le conflit des au-

torités constituées et de la plupart des partis politiques avec A.P.R.A., organisation extrémiste récemment déclarée illégale.

Quatre vingt mille ouvriers manifestent à Stuttgart

STUTTART, 28 (Reuter). — Quatre-vingt mille ouvriers ont pris part jeudi à une manifestation contre la hausse des prix et pour des augmentations de salaires. A l'issue du meeting, les manifestants ont défilé dans les rues, brisant des devantures. La police américaine et allemande, baïonnette au canon et munie de gaz lacrymogènes est intervenue contre un groupe de 4000 manifestants.

M. Churchill déplore le traitement infligé à de vieux généraux allemands saisis par les troupes anglaises

Parlant à la Chambre des communes

Il faut tirer, dit-il, le rideau sur les horreurs du passé

LONDRES, 28 (Reuter). — M. Churchill, chef de l'opposition, intervenant jeudi dans le débat sur le discours du trône, a déclaré notamment que la Grande-Bretagne ne devrait mettre à une réconciliation avec l'Allemagne. Il espère que la démocratie l'emportera dans ce pays.

M. Churchill a dit notamment: « Je regrette la rigueur avec laquelle on a agi contre de vieux généraux allemands, capturés par les troupes anglaises, et qui, avec l'approbation de notre ministre des affaires étrangères, sont depuis trois ans et demi en captivité, sans que l'on puisse formuler aucune plainte à leur égard. Il s'agit d'une stupidité administrative, qui viole les sentiments d'humanité comme ceux du devoir militaire. »

De toutes les satisfactions, la vengeance est la plus coûteuse. Politiquement, les représailles sont les plus néfastes. Notre politique devrait consister à tirer le rideau sur les crimes et les horreurs du passé, et de voir l'avenir avec confiance. Il n'y aura aucun relèvement de l'Europe sans un appui loyal et actif des peuples allemands.

La bombe atomique

Parlant de l'Union occidentale, M. Churchill a dit que quels que soient les préparatifs militaires que l'on puisse envisager dans l'intérêt de la défense de l'Occident, ceux-ci n'auront dans les années qui suivront qu'un rôle secondaire si l'on songe aux effets terribles de la bombe atomique. C'est cette bombe atomique qui, actuellement, empêche le retour à la barbarie et à l'escalade de l'Europe par le fait des forces communistes dirigées par le Krenn.

M. Churchill a exprimé ses regrets que le gouvernement britannique n'ait pas appuyé le plan tendant à la convocation d'un parlement européen. La

création d'une telle assemblée aurait signifié pour nous un bienfait. « Je suis d'avis que ce but peut être atteint sans blesser les traditions nationales, les sentiments et le caractère d'un Etat quelconque, fut-il grand ou petit. »

M. Churchill a poursuivi: « Tous les ministres aux grands leviers de commande parlent d'un danger de guerre. Le Conseil de sécurité entend chaque jour des orateurs parler de menaces dirigées contre la paix. Or, la Grande-Bretagne, dans la question du réarmement, est entre le marteau et l'enclume. »

Accablé par l'opposition, M. Churchill déclare que le parti conservateur n'est pas responsable de l'état actuel de la défense de la Grande-Bretagne. Cette question ne devrait pas seulement faire l'objet de séances normales, mais de réunions à huis clos.

Le chef de l'opposition s'est élevé contre la nationalisation de l'industrie du fer et de l'acier, qui n'aura pas pour effet d'augmenter la production britannique. L'échec des mesures d'étatisation devient chaque mois de plus en plus marqué. Si les conservateurs devaient triompher aux élections et s'emparer du pouvoir, ils n'hésiteraient pas à lever toutes les mesures de nationalisation.

M. Morrison répond à M. Churchill LONDRES, 28 (Reuter). — M. Herbert Morrison, lord du sceau privé, a pris la parole dans le débat sur le discours du trône, après M. Churchill. Il a répondu à la remarque du chef de l'opposition que l'on devrait en finir avec les procès intentés aux criminels de guerre et baisser le rideau sur le passé, en déclarant qu'il en était ainsi déjà depuis le début de septembre.

A part les généraux dont M. Churchill a fait mention, personne parmi les anciens criminels de guerre ne comparaitra plus devant les tribunaux et il n'y aura plus d'extradition.

En ce qui concerne les généraux, il ne serait pas opportun de laisser courir les chefs maintenant que des subalternes ont subi des condamnations.

EN FRANCE, le « Grand prix de l'entente des poètes » d'une valeur de 20 mille francs français, a été attribué à Michel Mériel pour son recueil « Lampion au vent des nuits ». La Chambre économique a jugé l'affaire des colis familiaux expédiés de Suisse. Le ressortissant suisse Daellenbach, commerçant, qui avait envoyé en France 650 colis contant du sucre et du café destinés au marché noir et qui avaient rapporté près d'un million de bénéfice aux commerçants de la région, a été condamné à 2 ans de prison, 500 mille francs d'amende et deux ans de fermeture. Des peines diverses ont été également prononcées contre ses comparses.

A la suite d'une convention signée jeudi, l'IRLANDE recevra un prêt de 60 millions de dollars provenant de l'aidé Marshall.

L'odyssée du journaliste grec qui demandera ce matin d'être élu citoyen du monde

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un de nos correspondants de Genève nous écrit les détails suivants sur l'affaire du journaliste grec qui demandera ce matin d'être élu citoyen du monde, à Genève:

Hier après-midi, la visite au Palais des nations d'un ressortissant grec, ex-pulsé de France, créa un incident appelé à avoir un retentissement important.

Henry Polidéfis, précédemment domicilié à Langres (Haute-Marne), était expulsé de France le 18 septembre dernier « manu militari ». Ce correspondant de journaux londoniens et norvégiens, vient de vivre une mystérieuse aventure qui ne manquera pas d'être égyptée au parlement français.

Voici son histoire, racontée par lui-même et par la presse viennoise: « Arrêté par les Allemands en 1943 à Athènes, Polydefkis, qui en France s'appelle Louis-Henri Sain-paix, fut interné dans les camps de concentration de Mauthausen, de Metzke et d'Ebensee. A la libération, il gagna la France où il fut accueilli. Il fut domicilié d'abord à Paris, puis à Langres. C'est lui qui dévoila le scandale du vin et celui du textile. Ayant mis en cause plusieurs personnalités, il fut dès lors très surveillé et on lui assigna une résidence forcée à Langres. On lui refusa même longtemps, l'autorisation d'épouser une Française. Il y parvint néanmoins en juillet dernier. Poursuivant ses recherches, ce journaliste, amateur des scandales, en découvrit un autre. Une collaboratrice nommée Laure Dissard, actuellement incarcérée, aurait livré plus de trente patriotes à la Gestapo. A la libération, elle se fit passer pour une réfugiée, entra au sein d'une organisation de D. P. et, par faveur spéciale, obtint pour elle, la réquisition d'un hôtel particulier à Paris. C'est au cours d'une audience dans le cabinet du juge d'instruction militaire de Paris, le capitaine Lequette, que Polydefkis, sur l'ordre personnel du ministre de l'Intérieur français, fut expulsé. A la sortie du cabinet du juge, le journaliste grec fut escorté de deux inspecteurs de la police et conduit en

M. Vichinsky ridiculise les conclusions du rapport de la commission des Balkans

PARIS, 28 (A.F.P.). — « Le gouvernement bulgare rejette énergiquement comme entièrement injustifiées les accusations formulées contre la Bulgarie dans les deux rapports de la commission spéciale pour les Balkans », a déclaré jeudi matin M. Vladiguerov, ministre de Bulgarie à Paris, au cours d'un exposé fait devant la commission politique de l'O.N.U.

Après M. Vladiguerov, M. Vichinsky a déclaré au nom de la délégation soviétique: « La commission spéciale, en violation de la décision de l'assemblée générale d'octobre 1947, a assumé de manière illégale des fonctions qui ne lui étaient pas attribuées. » M. Vichinsky a examiné ensuite de façon très détaillée la nature des témoignages recueillis par les observateurs pour conclure à leur inconstance. Il s'est attaché, en citant certains passages des deux rapports à l'étude, à en ridiculiser la présentation et leurs conclusions.

M. Vichinsky déclare que la délégation soviétique proposera à l'assemblée générale de recommander:

- 1) au gouvernement grec de prendre les mesures nécessaires pour supprimer les mesures discriminatoires entre les citoyens grecs d'origine macédonienne et albanaise;
 - 2) aux gouvernements d'Albanie, de Bulgarie, de Yougoslavie et de Grèce: le rétablissement ou la conclusion de conventions de frontières;
 - 3) le retrait de toutes les troupes étrangères et du personnel militaire étranger de Grèce;
 - 4) la dissolution de la commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans.
- Après une intervention du délégué brésilien, qui a fait l'éloge de l'aide américaine à la Grèce, M. Pipinelis a répondu aux accusations, formulées mercredi contre son gouvernement par le représentant de la Yougoslavie, M. Bebler.

La grève des charbonnages français, une épreuve de force (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On explique cette attitude, dans les milieux officiels, par la persuasion de venir à bout du mouvement cégétiste, à la fois par la lassitude des ouvriers et par la compréhension des travailleurs. Ceux-ci se rendraient compte que leurs revendications ayant été favorablement accueillies, leur action actuelle débordant du cadre professionnel pour passer dans le domaine de la politique. D'autre part, ils se rendraient compte que plus leur résistance se prolonge, menaçant les intérêts vitaux du pays et causant de plus en plus de gêne dans la vie quotidienne de leurs concitoyens, plus elle devient impopulaire.

Le gouvernement attendrait donc son heure et se refuserait à entamer sous la menace syndicale des pourparlers qui ressembleraient à des négociations de capitulation. Le dédain qu'il semble affecter à l'égard des agitateurs peut paraître déconcertant, mais il pourrait avoir pour motif la certitude que l'action cégétiste s'apaisera d'elle-même, à bref délai, faute de combattants.

De part et d'autre, ce ne sont que mesures et contre-mesures. Tandis que le gouvernement s'efforce d'assurer la sécurité des mines et la liberté du travail, la C.G.T. s'applique à interdire l'accès des puits aux travailleurs et à perpétuer les grèves, en les généralisant.

Si le gouvernement, soucieux de la vie économique du pays décide de garantir par des importations massives de charbon les besoins de l'industrie, aussitôt la C.G.T. prescrit aux dockers de ne pas décharger les cargos charbonniers et aux cheminots d'arrêter à la frontière les trains de houille et de coke.

Cette rébellion ouverte contre l'autorité gouvernementale cause dans l'opinion publique de l'étonnement et de l'inquiétude. Les stocks de carburants solides ne sont pas inépuisables. Pour peu que les ordres de la C.G.T. soient suivis et que l'arrêt de l'activité minière se prolonge, la situation pourrait devenir critique.

Mais ce qui trouble bien davantage les esprits, c'est la mansuétude dont le gouvernement fait preuve vis-à-vis des meneurs.

La suppression des attributions de devises (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans les cercles officiels français, on veut voir dans cette modification au système présentement en vigueur le résultat presque inévitable de l'épuisement progressif des disponibilités en devises que possède encore le gouvernement français. C'est parce que la France est en passe de ne plus avoir de crédits en francs suisses qu'elle s'est trouvée dans l'obligation de supprimer les allocations accordées aux touristes pour consacrer le solde qui lui reste aux besoins essentiels de ses importations en provenance de la Confédération.

On précise d'ailleurs de source autorisée française qu'aucun changement n'est apporté au règlement intéressant les voyages « commerciaux ». Comme par le passé, les devises nécessaires sont accordées après avis de la Chambre de commerce ou du Centre national du commerce extérieur.

Les attaques de M. Staline

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Attaques contre M. Churchill

A quoi cela peut-il aboutir? Cela ne peut aboutir qu'à un échec honteux des instigateurs d'une nouvelle guerre. Churchill, le principal d'entre eux, est déjà parvenu à perdre la confiance de sa nation et des forces démocratiques du monde entier. Le même sort attend tous les autres. Les peuples se souviennent encore trop bien des horreurs de la récente conflagration et les forces de l'opinion publique, qui sont en faveur de la paix, sont trop puissantes pour que les disciples de Churchill en matière d'agression puissent l'emporter sur eux.

La vérité est contenue dans le « Livre blanc »

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — Un journaliste interrogeant sur l'interview du maréchal Staline, publiée dans la « Pravda », le porte-parole du Département d'Etat a affirmé jeudi de nouveau que toute la vérité sur les négociations de Berlin était contenue dans le livre blanc publié à ce sujet par le gouvernement américain.

On sait que ce livre blanc accusait le maréchal Sokolovski, commandant des forces soviétiques en Allemagne, d'avoir reçu des instructions secrètes lui enjoignant de ne pas accepter la mise en application de l'accord du 22 août, conclu entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'U.R.S.S. et dans le cadre duquel le blocus de Berlin aurait été levé en échange de la mise en circulation, sous certaines conditions, de la monnaie soviétique dans toute la capitale allemande.

BOURSE COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel			
(Extrait de la cote officielle)			
ACTIONS			
Etat Neuchâtel 2 1/2	645.-	645.-	d
Etat Neuchâtel 3 1/2	630.-	630.-	d
La Neuchâteloise sa g	610.-	610.-	o
Câbles élect. Cortallod	4760.-	4850.-	o
Ed Dubied & Cie	700.-	700.-	d
Ciment Portland	935.-	935.-	d
Tramways Neuchâtel	460.-	460.-	d
Suchard Holding S. A	235.-	235.-	o
Etablissm Perrenod	525.-	525.-	o
Cie viticole Cortallod	26.-	50.-	d
OBLIGATIONS			
Etat Neuchâtel 3 1/2	97.50	97.50	d
Etat Neuchâtel 3 1/2	99.75	99.75	d
Etat Neuchâtel 3 1/2	100.-	100.25	o
Ville Neuchâtel 3 1/2	98.-	98.-	d
Ville Neuchâtel 3 1/2	100.50	100.50	d
Ch-de-Fonds 4 1/2	100.-	99.75	d
Tram Neuchâtel 3 1/2	100.-	97.-	d
Klaus 8 1/2	100.-	100.-	d
Ed. Farrenoud 4 1/2	100.-	100.-	d
Suchard 3 1/2	100.25	100.25	d
Cie viticole Cortallod	60.-	60.-	d
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2		

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS			
3% O.F.P. diff. 1903	102.60%	102.50%	
3% O.F.P. diff. 1938	95.30%	95.30%	
3 1/2% Emp. féd. 1941	101.60%	101.60%	
3 1/2% Emp. féd. 1948	97.40%	97.30%	
ACTIONS			
Union banques suisses	766.-	766.-	
Crédit suisse	716.-	715.-	
Société bancaire suisse	695.-	692.-	
Motor Columbus S. A	495.-	496.-	
Aluminium Neuhäusen	2110.-	2120.-	
Nestlé	1221.-	1223.-	
Sulzer	1405.-	1455.-	
Hisp am de electric	229.-	350.-	
Royal Dutch	228.-	228.-	

Billets de banque étrangers

Cours du 28 octobre 1948		
	Acheteur	Vendeur
Francs français	-88	0.87
Dollars	3.94	3.95
Livres sterling	10.65	10.83
Francs belges	7.72	7.75
Florins hollandais	77.50	78.-
Liras	-65	-63

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise		
COURS DES CHANGES du 28 octobre 1948		
	Demande	Offre
Londres	17.34	17.36
Paris	1.23 1/2	1.26 1/2
New-York officiel	4.28	4.31 1/2
New-York finan.	3.90	3.92 1/2
Stockholm	119.50	120.-
Milan		
Bruxelles	9.84 1/2	9.90 1/2
Lisbonne	15.20	15.40
Buenos-Aires		

Cours communiqués à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

EN ANGLETERRE, M. Bell, évêque anglican de Chichester, a adressé à M. Dinnies, président de la république de Hongrie, une lettre dans laquelle il proteste au nom du Conseil œcuménique mondial contre l'arrestation effectuée en septembre du docteur Lajos Ordas, évêque luthérien de Budapest.

EN HOLLANDE, on communique officiellement que la reine Juliana a accepté la démission de M. van Mook, gouverneur général des Indes néerlandaises, qui se retirera aussitôt qu'il aura transmis ses pouvoirs à son successeur, M. Beel.

LE CANADA a fait savoir à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à la France et aux Etats de Benelux, qu'il est disposé à entrer en négociations avec ces Etats et ceux de l'Atlantique nord en vue de la conclusion d'un pacte régional de sécurité.

Une autostrade reliant TURIN à Domodossola, destinée à faciliter les échanges commerciaux et touristiques entre le Piémont et la Suisse, sera mise en construction au cours du printemps prochain.

L'armée américaine restera en Allemagne aussi longtemps qu'il le faudra

Elle a derrière elle de puissantes forces de production et des armes secrètes, déclare à la radio allemande un porte-parole du gouvernement militaire américain

BERLIN, 29 (Reuter). — Un porte-parole officiel du gouvernement militaire américain en Allemagne a déclaré mercredi soir à la radio de Berlin: « L'armée américaine et les forces aériennes ont derrière elles de puissantes forces de production et des armes secrètes. L'armée américaine restera ici tant que cela sera nécessaire, c'est-à-dire qu'elle restera jusqu'à la constitution d'un nouvel état allemand, et jusqu'à ce que l'Europe occidentale soit assez forte pour se défendre elle-même. »

Poursuivant ses déclarations qui ont été diffusées par les stations de Berlin, Francfort, Stuttgart, Munich et Brème, le porte-parole a invité les Allemands à appuyer la politique américaine dans sa lutte à vie et à mort contre les partisans brutaux du système communiste.

Londres n'envisage pas non plus le retrait de ses troupes

LONDRES, 28 (Reuter). — Un porte-parole du Foreign Office a pris position à l'égard du retrait des troupes

d'occupation d'Allemagne. Il s'agit en réalité d'une réponse à la déclaration faite la veille par le général Robertson, gouverneur militaire britannique en Allemagne, suivant laquelle le retrait de toutes les troupes alliées et la conclusion d'un traité de paix seraient la meilleure solution du problème allemand.

Le porte-parole a déclaré que tant que Berlin sera l'objet du blocus des Russes, la Grande-Bretagne ne sera pas prête à mener des pourparlers quelconques sur le retrait des troupes d'occupation.

Le général Robertson, en exprimant son opinion conciliante, n'a pas été compris par les journalistes, qui ont interprété assez cavalierement certains de ses propos.

Les déclarations du porte-parole semblent annoncer l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard d'une proposition éventuelle de l'U.R.S.S. de retirer toutes les troupes d'occupation d'Allemagne.

La Grande-Bretagne n'est ainsi pas prête à discuter dans les circonstances présentes une telle suggestion.

Le Conseil de sécurité s'occupe une fois de plus du problème palestinien

PALAIS DE CHAILLOT, 28 (A.F.P.). — Le Conseil de sécurité s'est réuni jeudi matin, sous la présidence de M. Warren Austin. Il poursuit l'examen de la demande égyptienne relative aux violations de la trêve en Palestine.

Un exposé du médiateur Le médiateur par intérim, M. Ralph Bunche, annonce au Conseil que son chef d'état-major en Palestine a reçu un télégramme du premier ministre égyptien où celui-ci déclare accepter les dispositions du « cessez le feu » dans le Negev, concernant le retrait des troupes sur les positions qu'elles occupaient avant les récents incidents.

Après avoir affirmé en conclusion qu'il faut maintenant passer de la trêve à une paix permanente, le médiateur déclare douter que les parties en présence puissent actuellement accomplir elles-mêmes cette tâche, et affirme que c'est aux Nations Unies de la réaliser par étapes. Celles-ci, dit-il, doivent ajouter aux deux parties de négocier en vue de la paix, ou au minimum d'un armistice qui comporterait le retrait des forces et leur démobilisation, ou l'établissement de zones démilitarisées.

La voix d'Israël

Le délégué d'Israël, M. Aubrey Eban, affirme alors que la question du retrait des forces sur leurs positions antérieures est mentionnée dans la résolution du Conseil du 19 octobre comme devant faire l'objet de négociations et non comme une décision à exécuter. Le Conseil de sécurité cherche mainte-

nant à rendre aux Egyptiens, par le truchement du médiateur, le succès qu'ils n'ont pas pu remporter par les armes, à donner un nouvel élan à leur invasion en imposant à l'Etat d'Israël une nouvelle fragmentation.

C'est seulement après des négociations et une enquête de caractère militaire et politique que la question du retrait des troupes dans le Negev pourra être réglée.

C'est l'ouverture de négociations de paix qui a le caractère le plus urgent et le gouvernement d'Israël est prêt à entamer ces négociations, a conclu M. Eban.

Israël prêt à négocier

TEL-AVIV, 28 (Reuter). — Le gouvernement d'Israël s'est offert à prendre contact directement, ou par l'entremise du médiateur intérimaire des Nations Unies, à n'importe quel moment, avec le gouvernement égyptien pour régler les différends qui subsistent entre les deux pays.

Attaque sioniste

AMMAN, 28 (A.F.P.). — Le quartier général arabe annonce que jeudi matin les troupes d'Israël ont attaqué avec des sections motorisées et de l'artillerie les positions arabes de Beithebrin, entre Gaza et Hebron. La Légion arabe, aidée par les irréguliers, a réussi à repousser les assaillants qui ont laissé sept engins blindés et quarante morts sur le terrain. Poursuivant sa marche en avant, la Légion a opéré un mouvement vers l'est.

AGERTER votre pâtissier
Demandez ses spécialités de Florentins.

AVIS TARDIFS

AULA DE L'UNIVERSITÉ Ce soir, à 20 h. 15 précises AUDITION D'ELEVES de Mmes MARGUERITE WERMELLE et DAISY PERREGAUX

Chapelle des Terreaux Ce soir à 20 heures

L'ÉVANGILE DU CHRIST avec le concours du pasteur M. H. A. Parli du Tessin (rédacteur de l'« Appel du Maître ») On priera pour les malades Invitation à tous Eglise évangélique de Pentecôte.

SALLE DES CONFÉRENCES Ce soir à 20 h. 30

RÉCITAL DE PIANO par le jeune artiste de 18 ans Frédéric GULDA Location « Au Mémorial » et à l'entrée

La vente par enchères publiques à l'hôtel du Marché, à Neuchâtel, continue aujourd'hui. Le greffier du tribunal.

CARNET DU JOUR Salle des conférences: 20 h. 30. Récital de piano Frédéric Gulda. Aula de l'Université: 20 h. 15. Audition d'élevés, violon et piano. Mmes Wermelle et Perregaux.

CINÉMAS Apollo: 20 h. 30. On demande un ménage. Palace: 20 h. 30. Bichon. Théâtre: 20 h. 30. L'Emprise du crime. Rex: 20 h. 30. Les frères corsus. Studio: 20 h. 30. Après l'amour.

LA VIE NATIONALE

L'impôt fédéral direct
Un compromis qui n'en est pas un

Notre correspondant de Berne nous écrit :
Il a fallu trois sessions — et il paraît que ce n'est pas fini — à la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de réforme financière, pour prendre une décision quant à l'impôt fédéral direct. Par 16 voix contre 11, elle a rétabli dans le projet la disposition qui avait été biffée par le Conseil des Etats. Il n'est guère douteux que le Conseil national suivra ses commissaires. Toutefois, la majorité a estimé devoir faire ce qu'elle tient pour une concession aux fédéralistes, adversaires pour des raisons politiques d'une centralisation fiscale définitive qui ruinerait bientôt ce qui reste aux cantons de leur autonomie. Elle a limité à 20 ans la perception de l'impôt d'amortissement prévue à 60 ans par le Conseil fédéral. Et la commission s'en prévaudra sans doute pour déclarer : « Voyez notre esprit de conciliation et ralliez-vous à notre compromis. »

bre serait temporaire seulement. En effet, la nouvelle mesure fiscale s'inscrirait non pas dans le corps même de la constitution, mais dans une disposition transitoire, ajoutée à la charte nationale puis appelée à disparaître au terme fixé.
Nous ne voyons là que pur artifice. Réduire à vingt ans la peine du contribuable équivaut à le condamner à perpétuité. On dit que la fonction crée l'organe. Dans l'administration, les ressources créent les besoins et lorsque pendant deux décennies, le Bernerhof aura encaissé, bon an mal an, 160 millions, il nous prouvera de la façon la plus lumineuse que pendant deux nouvelles décennies il aurait fort bien l'emploi de ces sommes pour des tâches urgentes. Au bout de quarante ans, on renouvellera la démonstration et nous arriverons ainsi tout gentiment — pas nous, mais nos enfants et nos petits-enfants — aux soixante ans du projet primitif.
Nous savons ce que vaut l'aune du transitoire, du provisoire, de l'exceptionnel; nous savons aussi ce qu'il faut de temps et de peine pour se priver de recettes prélevées sur le revenu national « à titre tout à fait extraordinaire ». En l'occurrence, cette peine serait d'autant plus grande et ce temps d'autant plus long qu'on prend soin d'« intéresser » les cantons à l'affaire. On leur promet 40 millions par an. Pendant vingt ans, ils établiront leur budget en tenant compte de cette ressource supplémentaire. Ils trouveront bien mal commode d'en être privés tout à coup et comme, en renforçant leur dépendance financière à l'égard de la Confédération, on aura encore affaibli en eux le sens de leur autonomie, il ne sera pas difficile de les entraîner plus loin dans la voie de la facilité et de la « Gleichschaltung ».
Décidément, le compromis de la commission n'en est pas un. Il reste, dans ses effets, aussi dangereux pour le fédéralisme que la solution du Conseil fédéral.
G. P.

Un litige entre Vaud et Fribourg au sujet du barrage de l'Hongrin. — LAUSANNE, 28. Le Tribunal fédéral s'est déclaré compétent pour juger le litige survenu entre l'Etat de Vaud et le canton de Fribourg au sujet de la concession des forêts hydrauliques Hongrin-Veytaux et la construction du barrage du Taboussat.
Il a conseillé une conciliation entre les deux cantons, à la suite de quoi une séance a réuni les représentants des deux cantons sous la présidence du conseiller fédéral Celio.
Un avant-projet d'accord a été établi sur la proposition du service fédéral des eaux. Le canton de Fribourg s'est engagé à faire connaître les conditions définitives auxquelles il pourra souscrire; le canton de Vaud attend ces conditions.

Création à Brougg d'une Confédération européenne de l'Agriculture. — BROUCC, 28. Du 26 au 28 octobre s'est tenu à Brougg l'assemblée générale de la Confédération internationale de l'Agriculture (C.I.A.). Le professeur Laur a recommandé la transformation de la C.I.A. en une Confédération européenne de l'Agriculture (C.E.A.). Après discussion, la création d'une Confédération européenne a été approuvée par 42 voix contre 1.
* Le 30 mai dernier, un trametol genevois était renversé par une automobile pilotée par un habitant d'Annemasse, Dominique Lachenal. L'automobiliste et deux de ses amis prirent le blessé dans leur voiture, mais à un certain moment ils le firent descendre et le rouèrent de coups. Le tribunal correctionnel de Saint-Julien a condamné Lachenal à 2 mois de prison, 20,000 fr. français d'amende et 50,000 fr. de dommages-intérêts. Un des occupants de la voiture s'est vu infliger 12 jours de prison avec sursis et 20,000 fr. d'amende.

Bâle et les chemins de fer français. — BALE, 28. Les restrictions causées par les grèves minières touchent également Bâle. C'est ainsi qu'à partir du 1er novembre l'express Bâle-Calais est supprimé dans les deux sens. L'express Bâle-Paris et Paris-Bâle ne circuleront plus également. Les autres suppressions visent avant tout le service local en Alsace.
Plainte pour calomnie et injures à la magistrature. — GENEVE, 28. — Le 24 septembre, la Cour correctionnelle était appelée à se occuper d'une affaire d'attentat à la pudeur. Le président en raison des faits graves de cette procédure, avait prononcé un huis clos partiel, c'est-à-dire que les dames avaient été priées de sortir de la salle et une journaliste ne put de ce fait assister aux débats. Dans son numéro du 30 septembre, le journal satirique « Polish » avait blagué le président de la Cour dans un papier intitulé : « Des vagues au Palais... un père La Pudeur ».
Le président de la Cour, M. de Montfalcon, vient de saisir le parquet du procureur général de ces faits et une instruction pénale a été ouverte pour calomnie et injures à la magistrature.

Les sports
ECHecs
Neuchâtel bat la Chaux-de-Fonds 15 1/2 à 3 1/2
Mercredi soir, une intéressante rencontre d'échecs s'est déroulée dans les salles du Club d'échecs de notre ville. Bien qu'incomplète, l'équipe de Neuchâtel a facilement battu les joueurs de la Chaux-de-Fonds qui se montrent généralement plus combattifs et résistants.
Voici les résultats individuels :
Rey (N) et Ritter (C) 1/2-1/2; Kraiko (N) bat Matter (C); Bricola (N) bat Zaslavsky (C); Meyrat (N) bat Miserey (C); Bovet (N) bat Girardin (C); Matthay (N) bat Blumenzweig (C); Thomas (C) bat Glardon (N); de Pury (N) bat A. Sobol (C); Sbransen (N) bat Schlessinger (C); Schön (N) bat Huguenin (C); Baumgartner (N) bat Ramseyer (C); Nordman (N) bat Eckhardt (C); Etienne (N) bat Regazzoni (C); Hediger (N) bat Meier (C); Gindraux (N) bat S. Sobol (C); Joly (N) bat Rott (C); Quellat (N) bat Lichten bahn (C); Steinmann (C) bat Gutknecht (N); Schelling (C) bat Guilloid (N).

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel. — 28 octobre.
Température : Moyenne : 6,6; min. : 4,6; max. : 9,2. Baromètre : Moyenne : 717,9. Eau tombée : 8,9. Vent dominant : Direction : sud-ouest; force : faible. Etat du ciel : variable; pluie pendant la nuit; couvert ou très nuageux.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL du jeudi 28 octobre 1948
Pommes de terre le kg. 0.30
Raves le kg. 0.35
Choux-raves le kg. 0.40
Haricots le kg. 1.30
Carottes le kg. 0.40
Carottes le paquet 0.30
Poireaux blancs le kg. 1.20
Poireaux verts le kg. 0.60
Laitues le kg. 0.90
Choux blancs le kg. 0.50
Choux rouges le kg. 0.60
Choux Marcellin le kg. 1.10
Choux de Brux le kg. 0.80
Choux-fleurs le kg. 1.80
Alfalfa le paquet 0.70
Oignons le kg. 0.50
Oignons le kg. 0.60
Concombres le kg. 1.00
Radis la botte 0.35
Pommes le kg. 0.30
Poires le kg. 2.30
Charbonnets le kg. 1.30
Raisin le kg. 1.30
Oufs la douz. 4.00
Beurre le kg. 9.77
Beurre de cuisine le kg. 9.94
Fromage gras le kg. 4.90
Fromage demi-gras le kg. 5.10
Fromage maigre le kg. 2.94
Miel du pays le kg. 7.25
Viande de bœuf le kg. 4.20
Vache le kg. 4.30
Veau le kg. 4.90
Mouton le kg. 8.80
Cheval le kg. 2.40
Porec le kg. 6.80
Lard fumé le kg. 7.80
Lard non fumé le kg. 7.40

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La « nationalisation » des sources souterraines
En corrélation avec les travaux d'adduction potable entrepris par de nombreuses communes neuchâteloises, le plus souvent avec difficultés, le canton avait décidé de coordonner les études. Une commission a été nommée à cet effet.
Une première mesure vient d'être prise sur préavis de l'ingénieur cantonal et de la commission, par le Conseil d'Etat. Par un arrêté, il a décidé que les cours d'eau souterrains et les nappes d'eau souterraines d'un débit moyen supérieur à 300 litres-minute, au sujet desquels aucun droit de propriété n'est établi, sont déclarés publics et le département des travaux publics est chargé d'en dresser la carte.

LA VILLE
AU JOUR LE JOUR
Un peu de discrétion ne messied jamais
« L'indéfectible amitié franco-suisse ». « La gratitude de la France meurtrie envers sa petite sœur helvétique ». « Une dette de reconnaissance éternelle ». Ce sont là quelques-unes des formules utilisées lors des banquets fraternels qui se tiennent fréquemment de part et d'autre du Jura. Le ton sur lequel on les prononce est sincère; et, tout en baissant les yeux d'un petit air modeste, beaucoup de nos compatriotes finissent par se laisser persuader qu'il n'y en a point comme eux !
A cela s'ajoute que l'on peut, avec de l'argent suisse, vivre de l'autre côté de la frontière et surtout boire à bon compte. Cela suffit pour que, chaque week-end, de nombreux frontaliers suisses présentent leur carte aux douaniers et que plus d'un s'en aille dans les localités françaises limitrophes se conduire comme en pays conquis. Ainsi, dimanche soir, dans un café de Morleau, une rixe a suivi une discussion entre Français et « Montagnons » neuchâtelois sur la politique intérieure française. On exagérait, paraît-il, en affirmant que les antagonistes appartenaient à la meilleure société. Il n'en reste pas moins qu'il y a un cadavre à l'épilogue de cette triste affaire.
Si notre pays, dans son ensemble, agissant selon ses principes humanitaires traditionnels, a pu aider les nations affaiblies par la guerre et a marqué une sollicitude toute spéciale à l'égard de sa plus proche voisine, il n'y a pas là pour beaucoup d'entre-nous motif à tirer une vanité personnelle. Et surtout rien ne peut justifier le ton supérieur avec lequel certains Suisses s'en vont outre-Jura donner des leçons de conduite politique. Si la France passe par des difficultés internes, ce n'est pas à nous, à coups de bons conseils gratuits, de la critiquer et de lui proposer « le seul moyen efficace » pour assurer son redressement.
NEMO.

Pour la propagande de Neuchâtel aux Etats-Unis
L'agence de l'Office central suisse du tourisme à San-Francisco vient de déléguer chez nous un membre de son personnel, Mlle Frazier. Cette Américaine a été reçue par l'Office neuchâtelois du tourisme qui lui a fait visiter la ville, l'Ecole supérieure de commerce, dont elle a également vu le film, ainsi que deux instituts privés, l'un de jeunes gens, l'autre de jeunes filles.
Mlle Frazier s'est déclarée enchantée des heures passées dans notre ville; elle s'en retournera dans son pays, bien informée de ce qui se fait chez nous, en aimable agent de propagande pour notre ville et ses institutions d'enseignement.

Un candélabre brisé
Hier matin, peu avant 7 heures, un camion qui descendait l'avenue de la Gare en tenant trop bien sa droite, a « fauché » un candélabre devant la Maison des syndicats.
La petite cloche est grippée
On a cru au feu hier à 13 heures, lorsqu'on entendit sonner à la tour de Diesse, la grande cloche, qu'on n'utilise autrement qu'à midi et à 22 heures.
Le moteur de la petite cloche, qui sonne d'habitude pour les enterrements, était en panne. Un électricien s'est rendu avec le bédouin pour procéder à la réparation nécessaires.

Remords
Pris de remords, l'automobiliste qui s'était enfui samedi après avoir blessé un cycliste à l'Ecluse, s'est fait connaître à la police.
Un chien écrasé
Un beau chien a été écrasé hier matin par un véhicule sur la route des Saars.
LA COUDRE
Des fraises mûres
M. Otto Kubler a cueilli hier dans son jardin des fraises mûres. Il nous en a apporté quelques exemplaires... dont la saveur a fait les délices de la rédaction !

Notes sur les prochains concerts d'abonnement
En parcourant le programme de la Société de musique de Neuchâtel
Notre Société de musique a décidé de maintenir la qualité de ses concerts en dépit du déficit de 3000 fr. enregistré à la fin de la dernière saison, et provenant essentiellement d'une logique amélioration des cachets d'artistes. Cette courageuse et sage décision aura pour effet d'accroître le nombre des sociétaires et, ce qui compensant cela, l'équilibre sera rétabli.
Nous retrouvons donc au programme, selon la tradition, quatre concerts d'orchestre symphonique et un concert de musique de chambre. Disons, à propos de ce dernier, que le quatuor Vegh, formé de musiciens hongrois qui ont obtenu, à Genève il y a quelques années, un premier prix au Concours international, réalise une admirable fusion des quatre instruments à cordes et une rare pureté dans la sonorité. Il jouera du Haydn, du Schumann, et un quatuor de Jacques Ibert qu'on n'a encore jamais entendu chez nous et qui est très abordable par ceux mêmes qui se « méfient » du moderne.
Deux des concerts d'orchestre seront dirigés par Ernest Ansermet; un par Carl Schuricht, et le quatrième par Igor Markévitch. Ce dernier, compositeur et chef d'orchestre de nationalité russe, établi depuis longtemps sur les rives du Léman, est connu des auditeurs de la radio pour les causeries d'initiation musicale qu'il fit, il y a quelques années.
Deux solistes figurent au programme. Ce sont une violoniste et une cantatrice. La première, Mme Johanna Martzy, une Hongroise aussi, avait exécuté au Concours international d'exécution musicale de 1947, où elle obtint un prix, le concerto de Mendelssohn avec une rare maîtrise. Elle interprétera, à Neuchâtel, le Concerto en ré majeur de Mozart.
Quant à Mlle Marie-Lise de Mont-

molin, si elle a toutes les raisons d'être connue et appréciée ici, on doit souligner qu'elle a également remporté des succès à l'étranger; et surtout depuis qu'elle a travaillé à Prague avec un professeur excellent, la conduite de voix de notre compatriote est tout à fait remarquable. Elle chantera des airs de Glück et de Haendel, ainsi que l'« Amour sorcier », de Manuel de Falla.
Il y a un délicat dosage à faire, quand on élabore un programme, entre les œuvres dites modernes et les « classiques ». A part le Falla, qu'on vient de citer et qui a été rendu accessible à chacun par d'innombrables émissions radiophoniques, il y aura deux œuvres de compositeurs modernes.
C'est d'abord le « Concert pour orchestre » de Bela Bartok. Au contraire de beaucoup d'autres, ce dernier a commencé par des sonorités très abstraites, pour s'orienter peu à peu vers une musique plus claire et plus expressive. C'est de cette dernière période qu'était le Concerto qu'a interprété, l'an dernier, Dinu Lipatti. C'est de la même « cuve » aussi qu'est le « Concert » qu'on nous promet.
C'est ensuite, de Prokofieff, « Pierre et le loup », une sorte de légende musicale entrecoupée de récits parlés qui seront dits par M. Elie Gagnebin, déjà récita inoubliable de « l'Histoire du soldat » de Ramuz et Stravinsky.
A part cela, le programme est, comme on dit, « de tout repos » : Schumann, Bach, Schubert, Brahms et même Verdi. Et puis, bien entendu, Beethoven, auquel tout le concert Schuricht est consacré et qui nous réserve en tout cas deux symphonies, la « Cinquième » et la « Pastorale ».
A. R.

MOTIERS
Reprise d'activités
(c) Pour la reprise de son activité d'hiver, le groupe d'hommes paroissial conviait mercredi soir les hommes du village à une conférence de M. Arnold Bolle, de la Chaux-de-Fonds, sur ce sujet : « Communisme et capitalisme. Y a-t-il une solution chrétienne ? » Cette conférence, qui traitait un des problèmes les plus actuels de notre époque, avait attiré un nombre imposant d'auditeurs.
D'autre part, le cinéma scolaire, qui lui aussi a repris son activité, a présenté dimanche soir un programme de choix; le film pris par M. A. Marchand, de Travers, lors de la fête de district le 18 juillet, à Motiers, qui fait revivre une journée encore présente à la mémoire de chacun, a eu en particulier le don de fort intéresser les nombreux spectateurs.

L'Eternel est miséricordieux.
Madame et Monsieur Erwin Gyax et leurs enfants, à Ostermündigen; Madame et Monsieur Robert Sorgenleu et leurs enfants, à Biènné; Monsieur et Madame Robert Niederhauser et leurs fils, à la Coudre; Monsieur et Madame Fritz Niederhauser et leurs enfants, à la Coudre; Madame et Monsieur Georges Perriard et leurs enfants, à Chaumont; Madame et Monsieur Emmanuel Hügli et leurs fils, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Léon Cuhe et leur fille, à Peseux; Monsieur Albert Niederhauser, à Chaumont; Madame Léa Simmen, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur
Charles NIEDERHAUSER
leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, cousin et parent, enlevé paisiblement à leur tendre affection à l'âge de 75 ans, après une longue maladie.
Neuchâtel, le 27 octobre 1948.
(Hôpital Pourtalès)
F. XXIII.
L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Fenin, le vendredi 29 octobre à 14 h. 30.
Culte pour la famille à l'hôpital Pourtalès, à 13 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

VIGNOBLE
AUVERNIER
Des chevreuils dans les vignes
(sp) On a vu ces derniers jours, chassés sans doute par les premières gelées, quelques jeunes chevreuils descendre à l'aube jusque dans nos vignes.

SAINT-BLAISE
Assemblée générale de l'Association des sociétés locales
(c) L'assemblée générale d'automne de l'Association des sociétés locales s'est tenue lundi dernier à la salle de justice.
Après lecture des divers rapports de gestion de l'exercice écoulé, le bureau a été élu. Il est composé de MM. Willy Zwahlen, président; René Guéra, vice-président (nouveau, en remplacement de M. Albert Héritier, démissionnaire); Charles Juan, secrétaire-caissier.

A LA FRONTIÈRE
Violamment heurté à la tête un joueur de rugby en déplacement à Pontarlier, succombe des suites de ses blessures
Dimanche dernier, les équipes premières de Dôle et du C. A. Pontarlier disputaient un match de rugby.
Après environ 30 minutes de jeu, un joueur pontarlier se heurta à deux Dôlois sans d'ailleurs qu'il ait été de brutalité ni manquement aux règlements du jeu.
Toutefois, le heurt fut violent et l'un des trois joueurs, Michel Pourcheresse, frappé à la tête par le coude de son coéquipier, resta étendu sur le sol, l'arceade sourcilière droite ouverte. Transporté au vestiaire sans connaissance, Pourcheresse y reçut des soins médicaux. Il resta plus d'un quart d'heure complètement hébété puis, une demi-heure après la reprise de la deuxième mi-temps voulut rentrer en jeu. Pas pour longtemps hélas ! Peu de temps après, le joueur blessé était à nouveau victime d'un choc, assez bénin d'ailleurs, qui le laissait inanimé sur le sol.
Le malheureux est décédé à deux heures du matin à son domicile où il avait été reconduit.

VAL-DE-TRAVERS
Retour de la neige
(c) Pendant la nuit de mercredi à jeudi la neige est tombée à nouveau sur les montagnes et pendant la journée d'hier la température a été très fraîche.
Les travaux de correction de l'Areuse commencent au printemps prochain
M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, a adressé à tous les députés du district du Val-de-Travers et aux onze Conseils communaux une lettre dans laquelle il déclare que les travaux de correction de l'Areuse commenceront vraisemblablement au printemps prochain.

LA JOUX-DU-PLANE
Un départ
(sp) M. Numa Tanner, artisan-missionnaire, est embarqué jeudi, à Marseille, pour le Gabon où il va retrouver son champ de mission.

Monsieur John ANSELME
grand-père de leur dévoué vice-président, Monsieur Marcel Ruffieux, et de Monsieur René Ruffieux, membre actif.
Que Ta volonté soit faite.
Madame Gustave Lavanchy-Gruber; Madame et Monsieur Henri Chavannes-Lavanchy; Monsieur et Madame Pierre Lavanchy-Junod; les familles Lavanchy, Sausser, Baldwin, Carral, Gruber, Lombeyres; les familles parentes et alliées, ont le douloureux devoir d'annoncer le décès de
Monsieur Gustave LAVANCHY
leur très cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent.
Neuchâtel, le 26 octobre.
(Mont-Riant 2)
Le sentier des justes est comme la lumière resplendissante.
Prov. IV, 18.
L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 29 octobre, à 15 heures.
Culte pour la famille à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

MONTMOLLIN
Assemblée générale
(c) L'assemblée générale a tenu séance samedi soir, sous la présidence de M. E. von Arx.
Crédit. — Un crédit de 1600 fr., représentant la quote-part de la commune aux frais de la paroisse pour l'électrification de la sonnerie et de l'horloge du temple de Coffrane est refusé.
Déclaration. — L'assemblée entend ensuite une déclaration de la commission de salubrité publique relative aux difficultés qu'elle rencontre dans l'accomplissement de sa tâche. Les citoyens admettent de façon générale, tout en respectant les ordonnances cantonales, que celles-ci, dans leur application pratique, laissent supporter des tolérances, surtout lorsqu'il s'agit d'agglomérations agricoles.
Divers. — M. J. Rollier demande la suppression des centimes additionnels sur l'impôt communal. M. E. von Arx émettait voir au carrefour des chemins un plus fort éclairage et des améliorations sur un tronçon de chemin.
L'exécutif espère pouvoir donner satisfaction à ces deux demandes.

Monsieur Gustave LAVANCHY
membres de l'association.
L'enterrement, sans suite, aura lieu le vendredi 29 octobre 1948, à 15 heures.
Le comité de la Société des samaritains de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Monsieur Gustave LAVANCHY
père de M. Pierré Lavanchy, membre actif.
Le secours me vient de l'Eternel.
Madame Marie-Louise Gaschen-Maag, ses enfants et petits-enfants, ont l'honneur de faire part du décès de
Monsieur
Paul-Léon GASCHEN
leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu à la suite d'un terrible accident, à l'âge de 39 ans le 27 octobre 1948.
Neuchâtel, le 27 octobre 1948.
(Faubourg du Lac 4.)
Dieu est amour.
Domicile mortuaire : infirmerie de Morges.
L'ensevelissement aura lieu à Morges, samedi 30 octobre, à 14 h. 30.
Culte à 14 heures, à la salle de paroisse, à Morges.
Rédacteur responsable : R. Bralchet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

S'étant posé sur une île ionienne
Un taxi aérien de la « Transair » piloté par M. G. de Chambrier est retenu au sol par la police hellène
Il y a quelques jours, un « Beech-Bonanza » de la « Transair S. A. » de Neuchâtel, quittait l'aérodrome de Cointrin avec un cargaison de montres en or à destination de la Turquie. L'appareil, piloté par M. Gérard de Chambrier, fit une première escale et devait refaire le plein d'essence à Athènes.
Mais notre compatriote dut faire un atterrissage forcé alors qu'il survolait la mer Ionienne et il se posa sur l'île de Leucade à une centaine de kilomètres des lignes de combats entre gouvernementaux et partisans grecs.
La police hellénique, en voyant cet avion ionien, crut qu'il était venu pour ravitailler les troupes insurgées. Elle fit une enquête et exigea la présentation d'un « manifeste », une pièce indiquant l'identité des passagers et

la nature de la cargaison d'un avion. Or il se trouvait que la « Transair » n'avait pas exigé l'établissement de ce papier de la part de l'exportateur d'horlogerie qui la chargeait du transport, pas plus que la douane à Genève, ne l'avait exigé de la part de la « Transair ». C'est une formalité un peu papassière qui devrait s'ajouter aux démarches douanières habituelles. Cependant, en raison de l'absence de ce « manifeste », l'avion neuchâtelois fut retenu à Leucade jusqu'à ce que l'office fédéral aérien et le département politique fédéral aient donné par l'entremise de la légation suisse à Athènes les assurances et les explications que demandait la police.
Après quoi, l'avion est reparti; il doit être actuellement sur le chemin de retour.

VAL-DE-TRAVERS
Retour de la neige
(c) Pendant la nuit de mercredi à jeudi la neige est tombée à nouveau sur les montagnes et pendant la journée d'hier la température a été très fraîche.
Les travaux de correction de l'Areuse commencent au printemps prochain
M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, a adressé à tous les députés du district du Val-de-Travers et aux onze Conseils communaux une lettre dans laquelle il déclare que les travaux de correction de l'Areuse commenceront vraisemblablement au printemps prochain.

COUVET
Une moto contre un petit char
(sp) Au début de la semaine, aux petits Maraïs, une motocyclette, dans un virage, se trouva soudain en présence d'un petit char tiré par deux enfants.
Ceux-ci eurent juste le temps de se mettre à l'abri alors que la motocyclette venait se jeter contre le véhicule. Le motocycliste, un habitant de la Brévine et un habitant de Couvet qui se trouvait sur la moto, furent projetés dans un champ.
Une prise de sang fut faite sur le motocycliste dont la machine a été séquestrée par la police.

BUTTES
Après la fête des musiques
(sp) Le comité d'organisation de la dernière fête régionale de gymnastique s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. Alexandre Zurbuchen pour prendre connaissance des résultats financiers de cette manifestation. Les recettes se sont élevées à 6325 fr. 70, les dépenses à 4768 fr. 30, le bénéfice réalisé étant donc de 1557 fr. 40.
Après déduction de 10% pour la société organisatrice, une somme de 1557 francs 70 a été répartie entre chacune des sociétés de musique faisant partie de la Fédération du Val-de-Travers.

Naissances
Monsieur et Madame Paul DUVOISIN-VUILLEUMIER ont le joie d'annoncer la naissance de leur fils
Paul-André
le 27 octobre 1948
Neuchâtel Monruz 28